

Rôle de l'aménagement de l'espace de jeu en structure d'accueil de l'enfance ?



Aménagement de la nurserie à La Tonkinelle

Michaud, Camille

Référent thématique : Corinne Bonnet Burgener

HES-SO Valais – Secteur ES

Filière EDE – année 2011

Monthey, le 18 décembre 2013

Axée tout d'abord sur des éléments théoriques, la recherche menée dans ce document vise à décrire les différents rôles que joue l'aménagement de l'espace de jeu en structure d'accueil de l'enfance. On y décrit tout d'abord comment l'enfant perçoit et entre en relation avec l'espace qui l'entoure. Un rétrospectif historique nous apprend ensuite que les espaces de jeu ont progressivement été mis en place. Ce n'est qu'après avoir donné ces éléments de contexte que l'on décrit les six rôles joués par l'espace de jeu en structure d'accueil de l'enfance : 1. servir de support aux apprentissages 2. garantir la sécurité 3. permettre l'autonomie 4. correspondre à l'âge des enfants 5. favoriser l'activité de l'enfant 6. répondre aux besoins de tous les acteurs. À la suite des données relatives à un processus de réaménagement puis à l'architecture d'un lieu d'accueil sont explicitées. Les éléments ci-dessus sont alors mis en lien avec des données d'entretiens récoltées auprès des directions de deux structures d'accueil. Cela permet dans un second temps d'établir un parallèle entre la théorie et la pratique.

Architecture – Aménagement - Espace de jeu – Pédagogie

Je remercie Mme Corinne Bonnet Burgener pour le suivi et le soutien dont j'ai bénéficié lors dans l'élaboration de mon travail de mémoire.

« Les opinions émises dans ce mémoire n'engagent que leur auteure. »



Aménagement de la nurserie à La Tonkinelle

Table des matières

1.	Introduction	3
1.1.	Cadre de recherche	3
1.1.1.	Illustration	3
1.1.2.	Thématique traitée	3
1.1.3.	Intérêt présenté par la recherche	4
1.2.	Problématique	4
1.2.1.	Question de départ	4
1.2.2.	Précisions, limites posées à la recherche	4
1.2.3.	Objectifs de la recherche.....	4
1.3.	Cadre théorique et/ou contexte professionnel	5
1.3.1.	L'architecture.....	5
1.3.2.	L'aménagement	5
1.3.3.	L'espace de jeu.....	6
1.3.4.	La pédagogie.....	6
1.4.	Cadre d'analyse	7
1.4.1.	Terrain de recherche et échantillon retenu	7
1.4.2.	Méthodes de recherche	7
1.4.3.	Méthode de recueil de données et résultats d'investigations	7
2.	Développement	9
2.1.	Introduction et annonce des chapitres développés	9
2.2.	Présentation des données.....	9
2.2.1.	La relation de l'enfant à l'espace.....	9
2.2.2.	L'avènement de l'espace de jeu	10
2.2.3.	Rôles de l'aménagement de l'espace de jeu	11
2.2.3.1.	Soutenir le développement de l'enfant	11

2.2.3.2.	Garantir la sécurité de l'enfant	13
2.2.3.3.	Permettre l'autonomie de l'enfant	16
2.2.3.4.	Correspondre à l'âge des enfants.....	17
2.2.3.5.	Favoriser l'activité de l'enfant.....	18
2.2.3.6.	Satisfaire les besoins de tous les acteurs	20
2.2.4.	La conception d'un espace de jeu.....	21
2.2.5.	L'espace de jeu du point de vue architectural	22
2.2.6.	Résultat des entretiens	23
2.3.	Analyse et discussion des résultats obtenus	26
3.	Conclusion	29
3.1.	Résumé et synthèse de la recherche	29
3.2.	Limites du travail	30
3.3.	Perspectives et pistes d'action professionnelles	31
3.4.	Remarques finales.....	31
4.	Bibliographie	33
5.	Annexes.....	34

1. Introduction

1.1. Cadre de recherche

1.1.1. Illustration

En structure d'accueil de l'enfance, l'aménagement de l'espace est un sujet de réflexion central. Chaque lieu d'accueil est emprunt d'un contexte particulier, d'une histoire propre, ce qui lui donne la qualité d'être unique. Tous les locaux ne sont pas conçus dès le départ dans le but d'accueillir de jeunes enfants. Certaines crèches s'installent dans des anciennes écoles, d'autres encore dans des appartements. Quels que soient les locaux, neufs ou non, c'est à l'équipe éducative que revient la tâche de composer avec l'espace à disposition. Ceci consiste, d'une certaine façon, à rendre l'espace praticable à l'accueil de jour. Or, d'un point de vue pédagogique, il s'agit plutôt de créer un véritable support de développement pour l'ensemble des enfants accueillis. C'est pourquoi l'équipe éducative doit parfois redoubler d'ingéniosité pour aménager un espace idéal. L'EDE¹ a en effet pour tâche de créer un milieu favorisant, entre autre, le développement et le bien-être de l'enfant afin qu'il évolue et se construise de façon harmonieuse. De vraies réflexions d'équipe s'élaborent donc autour de cette thématique et cela tout au long de l'année. En effet, un aménagement ne reste jamais statique. Il évolue au fil du temps, au fur et à mesure que les enfants grandissent, en fonction de leurs intérêts et besoins changeants. Le thème de l'aménagement de l'espace demeure continuellement un sujet d'observation, de réflexion et d'amélioration dans toutes les structures d'accueil de l'enfance.

1.1.2. Thématique traitée

Dans une structure d'accueil pour enfants, chaque pièce peut être support d'activité et de développement. C'est pourquoi, chaque espace nécessite une réflexion approfondie quant à son agencement. J'aimerais démontrer à quel point l'aménagement de l'espace est un élément fondamental dans l'accueil journalier de jeunes enfants. Dans ce but, je souhaite m'informer sur les diverses théories qui y font référence. Je pourrai ainsi décortiquer les enjeux que cela recouvre, tant sur le plan développemental que sur la vie en collectivité. L'aménagement de l'espace joue différents rôles que j'aimerais mettre en lumière afin de lui redonner son importance légitime. L'adulte peut intervenir à deux niveaux dans le processus d'aménagement de l'espace : au niveau architectural et au niveau du matériel et du mobilier. Relativement à l'architecture, il définira entre autre la dimension des pièces et leur emplacement. Concernant le mobilier, sa tâche sera de le choisir avec soin et de définir la position de chacun des éléments, les uns par rapport aux autres. J'aimerais montrer comment l'adulte peut s'y prendre de façon concrète pour répondre à chacun des rôles de l'aménagement de l'espace que j'aurai mis en évidence. Comme en structure d'accueil de l'enfance une démarche ne se réalise rarement seule, j'aimerais également donner des pistes quant au travail d'équipe et à la réflexion qui se trament autour de l'aménagement des lieux d'accueil. Je trouve important d'illustrer, tout au long du texte, mes propos au travers d'exemples concrets. En premier lieu, ceci permettra au lecteur de mieux visualiser les éléments théoriques. En second lieu, j'espère que mes exemples susciteront des idées nouvelles chez ce dernier quant au choix du matériel et de son emplacement.

¹ Ici, l'abréviation EDE désigne l'éducateur ou l'éducatrice de l'enfance.

1.1.3. Intérêt présenté par la recherche

Cette recherche représente à mon sens un intérêt particulier car, bien que certains ouvrages traitent en quelques chapitres de l'espace de jeu en crèche, peu d'entre eux s'y sont exclusivement intéressés. Bien sûr, nous disposons aujourd'hui de nombreuses informations sur le caractère essentiel du jeu dans le développement de l'enfant. Cependant, rares sont les ouvrages qui nous indiquent comment mettre en scène ce jeu, comment l'organiser, le présenter, l'agencer afin qu'il profite au mieux à l'enfant. Selon Winnicott : « Il n'y a pas d'enfant sans environnement.² » Il mérite donc que l'on s'intéresse de plus près à cet environnement que l'on sait indispensable au développement. Selon mes observations, l'EDE demeure susceptible d'être entraîné par les événements, l'action et la routine. Il en oublie parfois de prendre le temps de s'arrêter un instant, puis d'observer les interactions qui se jouent entre l'environnement spatial, les enfants et aussi l'adulte. Ce travail de mémoire pourrait dans un premier temps permettre à l'EDE de prendre conscience de ses démarches relatives à l'aménagement de l'espace de jeu. Dans un deuxième temps, grâce aux exemples cités, il servira de guide pour tout un chacun qui recherche des pistes concrètes d'aménagement pour sa structure d'accueil, grâce aux exemples cités.

1.2. Problématique

1.2.1. Question de départ

Voici la question de départ à laquelle je vais tenter de répondre : « Quel est le rôle de l'aménagement de l'espace de jeu en structure d'accueil de l'enfance ? ».

1.2.2. Précisions, limites posées à la recherche

Bien que la conception de chaque espace mérite un vif intérêt et qu'aucun endroit ne soit exclu de la réflexion des EDE, je souhaite cibler mon travail uniquement sur l'aménagement de l'espace dédié à l'activité ludique. J'écarterai donc les pièces telles que vestiaire, réfectoire ou encore salle de sieste. Je pense toutefois que ces dernières répondront à de nombreux principes équivalents au sujet traité. Ensuite, bien qu'il puisse être intéressant d'établir des comparaisons entre l'espace de jeu intérieur et l'espace de jeu extérieur, je ne tiendrai compte que du premier, en raison du nombre de pages qui m'est accordé. En outre, malgré le fait que de nombreuses réglementations régissent l'aménagement des lieux d'accueil, je souhaite axer mon travail sur des éléments pédagogique et non pas normatif. Pour terminer, nous savons que les besoins de l'enfant changent et se diversifient au fur et à mesure qu'ils grandissent. Par conséquent l'aménagement de l'espace se veut évolutif. Je souhaite garder à l'esprit cet aspect et ne pas me restreindre à un âge précis. En fonction des points que j'aborderai je ferai les distinctions utiles relatives aux âges.

1.2.3. Objectifs de la recherche

Voici les divers objectifs que je me suis fixés afin de réaliser mon travail :

- **Objectifs théoriques :**
 - Recenser et expliquer les enjeux de l'organisation spatiale
 - Regrouper les différentes théories de l'aménagement
 - Décrire la démarche d'aménagement ou de réaménagement d'un espace de jeu
- **Objectif pratique :**
 - Obtenir des informations quant à l'organisation et à la politique d'aménagement des lieux visités
- **Objectif liant théorie et pratique :**
 - dégager les liens entre les diverses théories et leur mise en pratique sur le terrain

² Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, p. 23

1.3. Cadre théorique et/ou contexte professionnel

Afin de donner les éléments indispensables à la compréhension du travail, je me dois de définir les divers concepts théoriques qui serviront de base à la réflexion. J'en ai retenu quatre qui me semblent intéressants: l'architecture, l'aménagement, l'espace de jeu et la pédagogie.

1.3.1. L'architecture

Le premier thème qui nous retient est donc celui de l'**architecture**. Bien sûr, l'accueil de jour se fait dans un cadre spatial défini par des limites et des besoins bien précis. Dans le contexte qui nous préoccupe, cela consiste à créer un espace dédié à l'accueil d'un ou plusieurs groupes d'enfants. Dans ce cas, on morcellera l'espace en plusieurs parties parmi lesquelles il y aura lieu d'envisager la création des éléments indispensables suivants : un vestiaire, une cuisine, des sanitaires, une salle de repas, un espace de sieste, des locaux de rangement et un espace de jeu. Toutefois, divers contraintes et règlements régissent également la conception de toute construction immobilière et il revient à l'architecte et au maître d'œuvre de s'en accommoder. Selon l'Encyclopédie méthodique, l'architecture est définie comme « l'art de bâtir suivant des proportions et des règles déterminées³ ». L'architecte et le maître d'œuvre s'interrogent, en fonction du fait qu'il s'agisse d'un contexte privé, professionnel, public ou autre... Dès lors, chacune des pièces jugées nécessaires au projet seront étudiées et réparties dans les surfaces et volumes disponibles. Ceux-ci étant évidemment limités, il convient de faire des choix. Les divers éléments s'organiseront en fonction des besoins, du mode de vie souhaité et des valeurs défendues. La place dédiée à chaque pièce répondra alors à un ordre hiérarchique en fonction de l'importance accordée à l'activité qui s'y déroulera. Selon Jean-Nicolas-Louis Durand, « L'architecture est l'art de composer et d'exécuter tous les édifices publics et particuliers.⁴ » N'oublions pas que la conception et réalisation de tout édifice reste également tributaire de moyens d'ordre techniques et financiers.

1.3.2. L'aménagement

Le deuxième thème sera le concept d'**aménagement**, qui nous intéresse tout particulièrement dans la question de départ. L'ouvrage *Initiation à la recherche en géographie* en donne une définition concise et générale qui correspond tout à fait à notre matière de recherche. Selon ses auteurs Gumuchian et Marois, l'aménagement est une « intervention volontariste sur l'espace.⁵ » Dans le cas qui nous préoccupe, cette intervention est réfléchie et déterminée par l'ensemble des membres de l'équipe éducative. Elle s'intéresse tout d'abord, le cas échéant, au choix du mobilier, des objets et des jeux qui viendront remplir les différents lieux de vie. L'intervention consiste ensuite à donner une place à chacun de ces éléments, à les positionner les uns par rapport aux autres, à les mettre en valeur ou au contraire à les rendre discrets, à les associer ou bien les séparer. Le choix des matériaux et des couleurs est également considéré dans l'apport qu'il fournit au lieu. Les possibilités diverses sont envisagées dans le but de favoriser le développement de l'enfant et son bien être, tout en tenant compte des nécessités et du confort de travail de l'adulte. Il est à noter que l'aménagement part d'une initiative délibérée d'agir sur son environnement, laquelle découle d'une profonde réflexion. Bien souvent, la ligne pédagogique de l'établissement dicte les caractères et les choix d'aménagement du lieu. C'est cette dernière, en effet, qui fixe les buts poursuivis par l'institution.

³ QUATREMER DE QUINCY, Antoine-Chrysostome. *Encyclopédie méthodique : Architecture*, p. 109

⁴ DURAND, Jean-Nicolas-Louis. *Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole royale polytechnique*, p. 3

⁵ GUMUCHIAN, Hervé, MAROIS, Claude, FEVRE, Véronique. *Initiation à la recherche en géographie*, p. 23

L'équipe éducative mettra alors en place l'environnement spatial apte à les atteindre. Une fois encore, l'aménagement reste à concevoir dans la mesure des moyens techniques et financiers à disposition.

1.3.3. L'espace de jeu

Troisièmement, je souhaite introduire le concept **d'espace de jeu**. Je n'ai malheureusement trouvé aucun extrait théorique de référence permettant de le définir clairement. Je propose par conséquent de séparer ce concept en deux notions : celle d'« espace » et celle de « jeu ». Conjuguées l'une avec l'autre, elles permettront de définir de façon complète le concept retenu. Le manuel *Psychologie de l'espace* définit donc cette notion d'espace comme étant le « « vide » dans lequel nous nous déplaçons pour rencontrer autrui, pour changer de lieu, pour atteindre un objet que nous désirons.⁶ » L'espace recouvre donc une notion de liberté dans laquelle chacun peut évoluer. Cette œuvre traite également de l'espace comme étant « matériau de vie bien avant d'être cadre de vie ou même lieu de repérage, et c'est en tant que tel qu'il est approprié par l'individu qui cristallisera son territoire en le marquant par les objets et par ses actes.⁷ » On entend par là que l'être humain n'a pas uniquement à vivre l'espace en tant que simple décor mais qu'il peut agir physiquement sur lui, de façon à le faire sien. Dans une institution pour enfants, tant l'équipe éducative que les enfants ont la possibilité d'agir sur leur espace. Cette notion paraît essentielle, car agir et avoir ainsi un impact sur son environnement donne à l'être humain un sentiment de pouvoir et, par la même, le sentiment d'exister par l'affirmation de soi et de ses actes. Pour aborder maintenant la notion de jeu, Roger Caillois le considère comme étant « une activité 1° libre ; 2° séparée ; 3° incertaine ; 4° improductive ; 5° réglée ; 6° fictive.⁸ » Selon cet auteur également, « jouer c'est s'activer de corps et d'esprit selon son rythme et ses besoins pour en retirer un plaisir intrinsèque et bienfaisant. Le jeu est un état subtil et privilégié qui déconnecte de la réalité. [...] le jeu nous conduit dans une réalité bien à soi où l'on peut construire le monde, le défaire et le reconstruire à sa guise sans autres contraintes que celles qu'on voudra bien se donner. « Le jeu est phénomène total.⁹ » On remarque qu'au travers du jeu revient la notion de construction du monde, d'action sur l'espace. En structure d'accueil de l'enfance, nous avons déterminé comme essentiel le fait de proposer à l'enfant un espace dédié à l'activité par laquelle il sera invité et libre - dans la mesure des règles et consignes établies - d'agir sur son environnement. C'est cet espace que nous appellerons « espace de jeu ».

1.3.4. La pédagogie

En dernier, je souhaite inclure le concept de **pédagogie**. « John Dewey appellera la pédagogie science de l'éducation parce qu'elle implique l'existence des méthodes de recherche analogues à celles des autres sciences, et parce qu'elle élabore un système de principes directeurs pris à ces autres sciences apparentées et capables de rendre plus rationnelles et plus intelligentes les opérations concrètes de l'art pédagogique.¹⁰ » L'aménagement de l'espace se veut justement être l'une des opérations concrètes qui résulte de la pédagogie. Il fait partie intégrante de cette science qui a pour but d'éduquer. L'aménagement est réfléchi. Il n'est pas proposé au hasard, bien au contraire ! D'une part, il est le fruit de recherches et de connaissances scientifiques relatives à l'enfant, à ses besoins et aux divers stades de développement qu'il traverse, d'autre part, il peut découler d'observations faites directement sur le terrain, liées souvent à des situations qui posent problème ou qui interpellent. Chaque structure peut avoir des principes pédagogiques propres et donc un environnement spatial qui contribuera à la promotion de ces

⁶ HAMMAD, Manar. *Lire l'espace, comprendre l'architecture*, p. 3

⁷ MOLES, Abraham, ROHMER, Elisabeth. *Psychologie de l'espace*, p.8

⁸ CAILLOIS, Roger. *Les jeux et les hommes*, p. 101

⁹ DE GRANDMONT, Nicole. *Pédagogie du jeu*, p. 5

¹⁰ TSAFAK, Gilbert. *Comprendre les sciences de l'éducation*, p.46

principes. L'aménagement est donc considéré comme pédagogique puisqu'il sert à l'éducation de l'enfant et découle d'interrogations, de principes théoriques ou même de recherches scientifiques.

1.4. Cadre d'analyse

1.4.1. Terrain de recherche et échantillon retenu

Pour effectuer mon travail de mémoire, j'ai retenu deux terrains d'étude. Pour commencer et afin de rédiger l'essentiel de ce document, j'effectuerai les recherches documentaires qui m'intéressent dans les bibliothèques publiques. Pour compléter ces informations, je me rendrai dans deux structures d'accueil de l'enfance afin de mener des entretiens concernant la pratique réflexive relative à l'aménagement de l'espace de jeu. J'ai fait le choix de deux structures différentes du point de vue de leurs pédagogies. Il s'agit de la crèche-UAPE¹¹ Boule de Gomme de St-Maurice qui travaille selon les principes de Maria Montessori ainsi que la crèche-nursery La Tonkinelle, à Monthey, qui, elle, s'inspire de divers pédagogies, dont essentiellement celle d'Emmi Pikler. De part leurs axes pédagogiques distincts, j'espère obtenir deux points de vue différents concernant le sujet qui nous retiens. Dans chacune des deux structures j'interrogerai la personne de référence en matière pédagogique, soit, pour l'une, le directeur M. Marc Overney et pour l'autre la responsable pédagogique, Mme Stéphanie Revaz.

1.4.2. Méthodes de recherche

Tout d'abord, je procéderai à la recherche documentaire, me basant sur des ouvrages issus de toutes pédagogies confondues. Pour mener ma recherche, je m'appuierai sur des mots tels qu'aménagement, environnement, espace de jeu, lieu de vie, crèche, garderie... Afin de faciliter l'organisation de mon travail, je rédigerai des fiches de lecture. J'associerai et comparerai ensuite les différents points de vue théoriques que je rencontrerai au cours de mes investigations pour en retirer l'essentiel et ce qui me semble le plus pertinent. Je pourrai également prendre position, grâce à mes observations personnelles. Le but de ces recherches sera de découvrir chacun des rôles que peut jouer l'aménagement de l'espace dans une structure d'accueil de l'enfance et de comprendre comment l'EDE peut y répondre de façon concrète. Ensuite, je me rendrai dans les deux crèches différentes afin de mener les entretiens susmentionnés. Je préparerai au préalable des guides d'entretiens contenant des questions qui guideront la discussion. En vue des entretiens, j'ai donc établis une liste d'une trentaine de questions relatives à chacun des points que je souhaitais traiter dans mon développement. Il s'agit de points relatifs au rôle de l'espace, à l'architecture et au processus de réaménagement. De cette façon, à chaque élément théorique correspondra le point de vue des deux établissements retenus, ce qui me donnera l'occasion de comparer, voir compléter la théorie avec la réalité du terrain. Pour chaque thème j'ai commencé par poser une question d'ordre générale. Puis, afin d'entrer davantage dans les détails et de relever certains points que la personne aurait oubliés, j'ai posé des questions plus précises quant au sujet. Je prends le risque que certaines réponses se rejoignent, tout en donnant à mon interlocuteur l'occasion d'aller plus en profondeur dans l'élaboration de ses réponses. Afin de faciliter la retranscription des réponses obtenues dans une grille d'entretiens, je demanderai l'autorisation d'enregistrer mes interlocuteurs. La grille d'entretiens contenant une synthèse des réponses sera placée en annexe de mon travail (Cf. Annexe I)

1.4.3. Méthode de recueil de données et résultats d'investigations

Au grès de mes lectures, j'ai assemblé les divers éléments théoriques en différentes catégories qui m'ont permis d'établir une liste des rôles que joue l'espace de jeu en structure d'accueil de l'enfance. Les rôles que je vais détailler sont donc les suivants : soutenir le développement, répondre au besoin de sécurité, favoriser les activités, favoriser l'autonomie, correspondre à l'âge des enfants accueillis et finalement

¹¹ Unité d'accueil pour écoliers

répondre aux besoins de toutes les catégories de personnes qui investissent le lieu. Les rôles que j'ai choisis de relever ne sont pas exhaustifs et je suis consciente que de multiples façons d'envisager ce sujet sont possibles. Le point de vue retenu me semble toutefois digne d'intérêt. En ce qui concerne ensuite les entretiens, j'ai retranscrits les réponses aux questions sous formes d'idées clés dans une grille à deux colonnes permettant aisément d'établir une comparaison des résultats. Les deux membres de direction interrogés ont démontré qu'un certain effort était fait dans la réflexion relative à l'aménagement de l'espace de jeu. En effet, de nombreux éléments que je vais développer ont été soulevés par mes interlocuteurs. Un bon nombre d'éléments de réponses sont évoqués de façon commune par M. Overney et Mme Revaz. Toutefois, il ressort que l'accent n'est pas porté sur les mêmes aspects, ceci en fonction des valeurs promues par chacune des structures. La Tonkinelle insiste sur un environnement évolutif qui favorise l'imagination et s'appuie sur des objets de jeu bien étudiés mais sans caractéristiques particulières. La crèche-UAPE Boule de Gomme, quant-à elle, insiste sur un aménagement qui donne accès au libre choix et à l'autonomie. Le matériel qu'on y propose varie assez peu et répond à des critères bien précis.

2. Développement

2.1. Introduction et annonce des chapitres développés

Pour la rédaction de mon travail, je vais en premier temps procéder au développement des différents points théoriques que j'ai retenus. Ceci recouvrera la majeure partie du document. Pour commencer, je souhaite placer le sujet dans son contexte en partant de la relation que l'enfant entretient avec l'espace. Puis j'approfondirai des notions historiques quant à la création de l'espace de jeu en structure d'accueil de l'enfance. Je développerai ensuite les six rôles que joue l'espace en expliquant à quel niveau ceux-ci interviennent et comment nous pouvons y répondre. Je poursuivrai par un point relatant la conception d'un espace de jeu avant de placer cet espace de jeu dans le contexte architectural qui lui appartient. Dans un deuxième temps, j'exposerai les idées développées par Mme Revaz et M. Overney dans les interviews, en les comparant l'une à l'autre. Je terminerai par un point d'analyse lors duquel je ferai un retour sur les données recueillies tant dans les ouvrages que sur le terrain. J'établirai alors des liens avec les concepts retenus et terminerai ce point par une part de réflexion personnelle quant à la thématique traitée. Tout au long de mon travail j'utiliserai les divers concepts explicités plus haut sans les détailler davantage. Le concept d'espace de jeu fera l'objet de tout mon travail puisqu'il s'agit du contexte physique qui délimite ma recherche. Le concept d'aménagement sera également présent tout au long du texte car il permettra de donner des indications sur comment l'espace doit être conçu pour répondre aux divers rôles qui le caractérisent. L'architecture interviendra dans certains points du développement et j'y reviendrai plus particulièrement en fin de travail. Le concept de pédagogie reviendra essentiellement dans l'explication des entretiens puisque les deux structures interviewées s'appuient chacune sur des principes pédagogiques différents. Toutefois, je considère que l'aménagement de l'espace est, en soi, un acte pédagogique, ce qui justifie l'importance de ce concept dans le présent travail.

2.2. Présentation des données

2.2.1. La relation de l'enfant à l'espace

Lorsqu'il vient au monde, le petit être humain a tout à découvrir autour de lui. Il est pris d'assaut par de nombreux stimuli auxquels il doit faire face. Par ses sens, il perçoit le monde. Cette perception s'effectue d'abord dans un périmètre proche car les sens du nouveau-né ne sont pas aussi aiguisés que ceux d'un adulte. Durant les premiers mois de vie, l'environnement que l'enfant explore se situe principalement au niveau de son corps qu'il apprend à découvrir, puis à reconnaître comme étant sien. La perception devient ensuite excentrée. L'enfant découvre diverses choses qu'il peut toucher et ressentir.¹² Selon Piaget, il s'agit de la période sensori-motrice qui se déroule de 0 à 3 ans et pendant laquelle l'enfant perçoit des sensations auxquelles il réagit par le mouvement. Rapidement, les sens de l'enfant s'affûtent et il parvient à percevoir les stimuli de plus en plus éloignés. Certains lui procurent de l'intérêt, l'encourageant alors à se déplacer, à explorer, à manipuler. D'autres stimuli engendrent chez lui des comportements d'évitement tels que tourner la tête, fermer les yeux ou encore fuir. Dès la naissance, l'enfant possède donc les compétences pour adapter son comportement en fonction de l'espace, des objets et des situations qui l'entourent. Ses réactions sont d'abord associées à des réflexes mais, petit à petit, l'enfant va apprendre à diversifier ses comportements en fonction des stimuli qu'il va rencontrer, élargissant, de ce fait, la palette de ses possibilités¹³. La nécessité de « favoriser chez l'enfant la prise de conscience de lui-même et de son environnement » fait d'ailleurs partie des principes directeurs promus par la pédagogue Hongroise Emmi Pikler.

¹² Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, p. 19

¹³ POMERLEAU, Andrée, MALCUIT, Gérard. *L'enfant et son environnement*, p. 20

Selon Winnicott, nous l'avons dit, « il n'y a pas de bébé sans son environnement¹⁴ ». En effet, pour qu'il se développe, il est nécessaire que l'enfant soit en interaction avec l'environnement à la fois spatial et social dans lequel il se trouve. En l'absence de stimulations sensorielles, l'enfant dépérit. Une expérience visant à isoler un homme de toute stimulation environnementales a d'ailleurs démontré une rapide dégénérescence des cellules de ce dernier, rendant impossible sa survie.¹⁵

Dans son développement, l'enfant passe par trois postures. Tout d'abord, il est couché, puis parvient à s'asseoir et finalement à se mettre debout. L'acquisition successive de ces trois positions lui permet d'observer et d'appréhender son univers sous des angles différents. Lorsqu'il est couché, l'enfant n'observe pas du tout la même chose que lorsqu'il est assis ou encore debout. Vous pouvez vous-même en faire l'expérience. Dans la position plat-ventre ou plat-dos, le nourrisson fait preuve d'une grande vulnérabilité. Comme il est incapable de déplacement, il dépend encore énormément de l'adulte. En développant sa mobilité, l'enfant progresse en autonomie. Il peut désormais réagir face à l'environnement en se déplaçant de façon volontaire en direction d'un objet ou alors en prenant la fuite dans un contexte hostile. De ce fait, plus l'enfant grandit et moins il subit l'espace. Au contraire, il va développer des compétences pour se servir de cet espace dans son activité pour y faire ses expériences d'enfant.

2.2.2. L'avènement de l'espace de jeu

De nos jours, tout le monde s'accordera à dire que le jeu est intimement lié à l'enfance. Le droit au jeu est d'ailleurs un des points fondamentaux dans la Déclaration des droits de l'enfant qui date de 1959. Le septième article stipule que : « L'enfant doit avoir toute possibilité de se livrer à des jeux et à des activités récréatives [...], la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit. »¹⁶ Dans les lieux de garde pourtant, cette réalité n'a pas toujours été prise en compte. C'est pourquoi, pendant longtemps, aucun espace n'était prévu à l'activité ludique. Les diverses structures pour enfants étaient alors basées uniquement sur deux principes centraux : celui de garde au sens strict et celui d'hygiène. Dans les années 1945-1950 en particulier, le principe d'hygiène était hautement prépondérant¹⁷. En effet, à l'époque des premières crèches, de nombreuses maladies sévissaient au sein de la population et la mortalité infantile était moins rare qu'aujourd'hui. Les lieux d'accueil faisaient par conséquent preuve d'une grande vigilance et imposaient des règles d'hygiène strictes. Tout ce qui était susceptible d'attirer la poussière et, par conséquent, les bactéries était prohibé. Peluches, tapis ou encore coussins n'avaient pas leur place dans les lieux de garde pour enfants. Les crèches s'inspiraient alors clairement du milieu hospitalier. L'ouvrage *Les temps de l'enfance et leurs espaces* nous parle d'aseptisation « à la fois biologique et sociale¹⁸ ». En effet, les crèches étaient des lieux extrêmement fermés, tant par leur architecture que par leur fonctionnement. Chaque matin, le parent passait l'enfant aux nurses, par une sorte de fenêtre qui donnait sur la rue. Ce dernier était alors déshabillé puis astreint au rituel du bain. On l'habillait ensuite avec les habits propres de la crèche avant de le placer dans un lit où il attendra jusqu'au repas. L'activité des nurses relevait alors du travail à la chaîne. Aucune intimité n'était possible dans cet alignement de lits à barreaux. Plutôt que de donner les moyens à l'enfant de se développer, on le maintenait en vie. Dans les années 70-80, on constate une forte évolution dans le rôle des lieux des crèches. ¹⁹ Tout d'abord, le terme d'accueil remplace celui de garde et l'on tend à professionnaliser le métier, au travers d'une formation

¹⁴ Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, op.cit., p. 23

¹⁵ Ibid, p. 19

¹⁶ Déclaration des droits de l'enfant, proclamée par l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, le 20 novembre 1959

¹⁷ JACQUET-TRAVAGLINI, Paulette, CAFFARI-VIALON, Raymonde, DUPONT, Alain. *Penser, Réaliser, Evaluer l'accueil en crèche*, p. 13

¹⁸ Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, op.cit., p. 36

¹⁹ JACQUET-TRAVAGLINI, Paulette, CAFFARI-VIALON, Raymonde, DUPONT, Alain. *Penser, Réaliser, Evaluer l'accueil en crèche*, op.cit., p. 13

spécifique. L'aspect psychologique de l'enfant prend de plus en plus d'importance grâce aux nouvelles découvertes en la matière. La société semble commencer à porter intérêt à ces institutions puisque, afin de pallier le manque de réflexion basée sur l'architecture et l'aménagement des locaux, certaines communes proposent des guides d'aménagement à l'intention des structures d'accueil. La ville de Paris présente un programme de réalisation des crèches dans lequel elle propose, entre autre, aux structures d'accorder un espace de 13m² par enfant en incluant le mobilier et 6 m² sans le mobilier. Peu à peu, les lieux s'ouvrent, impliquant alors un aménagement spécifique incluant également le parent dans la structure. Des espaces de jeu voient le jour. Ces derniers sont d'abord aménagés uniquement dans le but de proposer des activités dirigées. L'enfant ne peut donc pas agir de façon autonome. Il doit répondre aux demandes d'un adulte. Ce sont des pédagogues tels que Maria Montessori ou encore Emmi Pikler qui ont insisté sur l'autonomie de l'enfant, proposant alors des espaces propices à celle-ci. C'est ainsi que, petit à petit, en plus de tenir compte de l'hygiène physique des enfants, on tient compte de leur hygiène psychique. Cependant, on a beau penser que les lieux d'accueil pour enfants regorgent de jeux et jouets. A la fin des années 80, Raymonde Caffari déplorait encore l'aspect rudimentaire du matériel d'activités proposé.²⁰ De nos jours, je remarque, au travers de ma pratique, un choix certainement plus abondant qu'autrefois, mais je constate aussi qu'il persiste un manque de réflexion au niveau du choix du matériel et de son emplacement.

2.2.3. Rôles de l'aménagement de l'espace de jeu

2.2.3.1. Soutenir le développement de l'enfant

L'espace dans lequel l'enfant évolue sert de base à son apprentissage. Selon Raymonde Caffari, l'adulte ne peut pas « développer » un enfant.²¹ Cependant, il peut lui fournir les conditions adéquates pour qu'il se développe. C'est pourquoi, en crèche, l'aménagement spatial devient un outil d'éveil et de développement. Cet espace sera composé de jeux, puisque ceux-ci font partie intégrante de la construction de l'enfant et lui permettent de maintenir son équilibre psychique et émotionnel. Selon André Michelet, le jeu et les jouets sont les « outils de l'enfance »²². En effet, le jeu est le meilleur moyen pour l'enfant de se construire en respectant ses envies, ses intérêts et son rythme. Il est une source d'invention, de régulation, d'expérimentation, de découverte et d'apprentissage et, en fonction de ses caractéristiques, il permet de toucher tous les domaines du développement. « Le jeu se réfère à des situations d'éducation que l'on pourrait nommer transversales aux différents domaines de la personnalité, plus large que des situations d'apprentissage ou d'enseignement.²³ » Le but de la crèche n'étant pas de faire développer des compétences particulières chez l'enfant, mais plutôt de l'accompagner dans les diverses étapes de son développement global tout en respectant son rythme. L'espace de jeu qui est aménagé pour et en fonction de l'enfant doit pouvoir lui apporter des occasions d'apprentissage ludiques dans des domaines les plus variés possibles : apprentissages sensoriels, moteur, relationnel, cognitif, émotionnel... L'outil spatial permettra alors à l'EDE d'agir de façon indirecte sur le développement de l'enfant.

De ce fait, voyons comment aménager l'espace, afin qu'il puisse répondre à ce rôle de développement des connaissances et des compétences du jeune enfant. Parlons tout d'abord de l'aspect sensoriel, puisque c'est par les sens que le petit enfant découvre le monde. Partant du fait que « les possibilités de réaction de l'organisme s'appauvrissent quand les excitations sont toujours identiques et continues²⁴ », l'équipe éducative veillera à proposer un environnement de stimulations perceptives riches et variées. En nurserie principalement, l'enfant nécessite un milieu de vie dans lequel il puisse être en contact avec une multitude

²⁰ CAFFARI-VIALLON, Raymonde. *Pour que les enfants jouent*, p. 15

²¹ Ibid, p. 25

²² MICHELET, André, LEGRAND, Louis. *Les outils de l'enfance*.

²³ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, p. 50

²⁴ Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, op.cit., p. 19

de sensations différentes, que ce soit au niveau du goût, des textures, des couleurs, des jeux d'ombres et de lumières, des odeurs ou des sonorités. Le choix du matériel de jeu poursuivra donc cet objectif de diversification sensorielle. Face à chaque sensation, l'enfant devient en mesure d'apprendre quel comportement semble le plus adapté.²⁵ Je peux sauter sur les coussins car ils sont mous, alors que sur cette surface dure je dois rester prudent. Créer un espace qui favorise les sens est aussi une histoire d'architecture. En effet, l'architecte peut travailler sur les divers matériaux de revêtement afin qu'ils fournissent des sensations différentes. Il peut également travailler sur les ombres et les lumières ainsi que sur les sonorités, créant des espaces à l'acoustique agréable. Ce dernier point semble particulièrement important pour les lieux de collectivité où les enfants apprennent à parler.²⁶

En plus d'être un individu sensoriel, l'enfant est un individu de mouvement. Selon Francine Lauzon, « Le mouvement [...] c'est la vie ; et lui accorder sa place, c'est assurer le développement du corps, de la pensée et des émotions, de façon à permettre des relations sociales harmonieuses. Le mouvement constitue une source d'énergie indispensable à la santé, de même qu'un moyen d'exprimer l'être dans toute sa profondeur.²⁷ » Pourtant, à l'intérieur du lieu d'accueil, l'enfant est souvent astreint à se contenir. On lui demande de ne pas courir, de ne pas sauter, de ne pas chahuter... cela généralement pour des raisons de sécurité liées à la collectivité et aux nombreux obstacles qui encombrant la pièce de jeu. Pourtant, plus il est jeune et plus l'enfant présente de difficulté à rester statique. Bouger lui permet d'éliminer les tensions et d'équilibrer ses énergies. Donnons donc un contexte au mouvement, pour qu'il devienne autorisé et sécurisé ! Les occasions d'exercer sa motricité peuvent être multiples : soit par la configuration du lieu (un escalier ou un rebord de fenêtre sécurisé peuvent devenir de vrais terrains d'exercice) soit par un espace directement aménagé à cet effet. On peut imaginer des plans inclinés, une piscine à boules, des modules en mousse pour les petits, un toboggan, des mezzanines, des échelles, un tunnel pour les plus grands. Ici encore, il convient de réduire la monotonie en variant les possibilités d'exercices et en proposant aux enfants divers défis moteurs, à la mesure de leurs compétences. L'activité motrice nécessite un espace important. Toutefois, elle ne doit pas occuper l'essentiel de la salle de jeu, sous risque de devenir un défouloir n'encourageant que le chahut, péjorant les activités alentours.²⁸

Il ne suffit pas que des enfants se côtoient pour qu'ils développent de bonnes compétences relationnelles, l'aménagement de l'espace peut aussi contribuer à la socialisation et à la qualité des relations entre l'enfant et ses pairs et entre l'enfant et l'adulte. Tout d'abord, la collectivité peut s'avérer pesante pour certains enfants. Le bruit et l'absence d'intimité le plongent dans une situation de stimulations permanentes à laquelle ils ressentent parfois le besoin de s'échapper. C'est pourquoi il est bienvenu de concevoir des espaces où l'enfant peut se mettre quelque peu à l'écart du groupe. Si on lui donne l'occasion de se retirer lorsqu'il en ressent le besoin, l'enfant sera davantage enclin à investir la relation en temps voulu car il aura eu la possibilité de se ressourcer. Ensuite, certaines configurations spatiales peuvent induire chez l'enfant des comportements de type sociaux lui permettant de vivre diverses expériences mettant en scène le moi par rapport à l'autre. Des coins cachettes permettront à l'enfant d'établir un jeu de regards, de relations entre être caché et être vu. Des trous dans les parois favoriseront les jeux de coucou tellement importants dès l'âge de 8-9 mois jusqu'aux alentours des deux ans. Une mezzanine surplombant la salle donnera à l'enfant la possibilité de dominer la pièce et les gens qui s'y trouvent, changeant ainsi le point de vue et la relation.²⁹ Mais ce seront surtout les jeux symboliques qui permettront à l'enfant de comprendre les interactions qui se jouent entre individus et qui l'inciteront à sortir de sa pensée égocentrique pour

²⁵ MARTIN, Jocelyne, POULIN, Céline, FALARDEAU, Isabelle. *Le bébé en services éducatifs*, p. 339

²⁶ Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, op.cit., p. 32

²⁷ LAUZON, Francine. *L'éducation psychomotrice*, p. 8

²⁸ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit., p. 108

²⁹ Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, op.cit., p. 171

considérer le point de vue de l'autre. Deux enfants qui jouent ensemble mettent en scène le monde chacun comme il le perçoit, les confrontant parfois à des façons de voir différentes.³⁰ Le jeu symbolique oblige également l'enfant à s'exercer à se mettre dans la peau de l'autre afin d'anticiper sur son comportement. Pour finir, il n'est pas nécessaire de réduire le matériel afin que les enfants s'exercent à attendre leur tour ou à demander le jeu de l'autre. Les sujets de dispute sont suffisamment courants et le partage n'est pas une notion que l'enfant est capable de concevoir dans la période encore égocentrique. Au contraire, il vaut mieux proposer plusieurs fois le même matériel, afin de réduire les conflits et encourager les comportements d'imitation. Afin de favoriser les relations entre les enfants de diverses tranches d'âge, Odile Périno³¹ propose d'aménager des « zones interludes » entre les divers coins de jeu, qui peuvent répondre à la fois aux besoins de deux groupes d'enfants d'âges proches. Elle propose, par exemple, de placer une maisonnette à la taille des enfants favorisant à la fois l'aspect moteur et l'aspect symbolique entre le coin mouvement et le coin poupées. De cette façon, les enfants qui fréquentent les deux coins différents auront l'occasion de se rencontrer dans un espace pouvant être utilisé communément.

Qu'il soit sensoriel, moteur ou encore relationnel, l'espace favorisera de toute évidence les compétences cognitives de l'enfant. « Dans son temps de jeux, l'enfant est occupé. Il fait un travail d'assimilation et d'élaboration où le corps, les mouvements, la motricité, le jeu et le psychisme sont dans une même dynamique : ils travaillent ensemble, s'équilibrent ou se déséquilibrent mutuellement pour mettre en scène sa psyché.³² » L'enfant évolue, en effet, dans un milieu où il doit faire face à une multitude de situations différentes, lui permettant d'observer, de constater, d'expérimenter, de comparer, d'établir des liens de cause à effet... Il maîtrise petit à petit les éléments du monde qui l'entoure et apprend à s'ajuster à de nombreuses situations nouvelles. Le bébé, en particulier, retire un plaisir immense à observer le pouvoir qu'il a sur les objets. Par conséquent, il a besoin d'éléments qui lui permettent de comprendre les relations de cause à effet.³³ Les jeux électroniques sont particulièrement déconseillés car ils empêchent l'enfant de comprendre le phénomène qui s'y produit, pouvant engendrer chez lui une certaine forme de frustration. De nombreuses activités relatives à l'aspect particulièrement cognitif de l'enfant peuvent être proposées. On pourra mettre en place diverses animations très spécifiques permettant de développer des notions telles que les conservations, les classifications, de sériations pour les enfants n'ayant pas atteint le stade piagétien des opérations concrètes. Le transvasage, la pâte à modeler, les jeux de construction, par exemple, placent l'enfant en situation de repérer des diverses lois universelles. Les puzzles, les Memory, les jeux d'apprentissage des couleurs, sont autant d'activités que l'on retrouve en structures d'accueil et sur lesquelles nous n'allons pas nous attarder.

2.2.3.2. Garantir la sécurité de l'enfant

Dans la pyramide de Maslow, la deuxième exigence fondamentale après les besoins physiologiques reste celle de la sécurité. Nous comprendrons donc l'importance qu'il faut lui accorder. La notion de sécurité peut être considérée sous deux angles. Il s'agit premièrement de l'aspect physique qui recouvre le corps et toutes les blessures qu'il est susceptible d'endurer. Le deuxième aspect concerne le sentiment de sécurité que l'on appellera également sécurité interne voire sécurité affective et qui, cette fois-ci, fait référence à l'univers psychique de l'enfant. La responsabilité qui incombe au personnel éducatif, vis-à-vis des personnes prises en charge nécessite tout d'abord un grand esprit de vigilance. L'éducatrice veillera donc à supprimer les diverses sources de danger que peuvent représenter certains petits objets, les prises électriques, les portes coinces-doigts, le matériel tranchant, les matériaux toxiques, etc... On choisira un revêtement de sol absorbant les chocs, on veillera à la possibilité d'évacuation des lieux, on placera les

³⁰ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit, p. 28

³¹ Ibid, p. 50

³² SZANTO-FEDER, Agnès. *Lóczy : Un nouveau paradigme*, p. 130

³³ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit. p. 110

poignées de portes à hauteur inaccessible, etc.³⁴ L'enfant ne pourra être libre de ses mouvements que si l'espace qu'on lui propose est exempt de danger car, en effet, les situations à risques obligent les interventions fréquentes de l'EDE envers l'enfant. Celles-ci « inhiberaient ou fausseraient son mouvement spontané vers l'action et l'expérimentation³⁵ ».

Il faut toutefois trouver le juste milieu entre le fait de maintenir la sécurité et celui de donner des occasions d'apprentissages et de découvertes nouvelles. Cela reste difficile car la notion de danger demeure subjective. Le danger est-il réel ou provient-il uniquement de la crainte de l'adulte.³⁶ Le risque est de projeter nos peurs sur l'enfant, ce qui influencerait le climat de confiance dans lequel il évolue ainsi que son sentiment de compétence. L'enfant sûr engendre l'adulte sûr et inversement. D'où l'importance que l'EDE se sente à l'aise en bénéficiant, en outre, d'une vue d'ensemble sur le groupe. Après avoir écarté les dangers, acceptons que les accidents surviennent et vérifions que l'espace reste digne d'intérêt pour que l'enfant puisse apprendre à gérer ses capacités. Sans cela, fini les toboggans, les balançoires, le découpage au ciseau et l'utilisation du poinçon ! Les accidents font partie de la vie courante et de l'apprentissage. Toutefois, les risques de blessures devraient être minimes si l'aménagement est prévu en fonction du niveau de compétences des enfants. « Le sentiment de sécurité de l'enfant s'acquiert si on le laisse libre, au jour le jour, de courir des risques à sa mesure, sans l'empêcher d'en courir, en veillant à ce que les risques qu'il court ne soient pas traumatisants mais le mettent devant un effort dont il sent avoir triomphé quand il y est arrivé, ce dont il faut le complimenter.³⁷ », nous explique Françoise Dolto. L'aménagement de l'espace doit donc pouvoir concilier sécurité physique, autonomie, expérimentation et découverte.³⁸

L'adulte joue un rôle prépondérant en ce qui concerne le sentiment de sécurité. Il « est celui qui offre à l'enfant continuité et sécurité affective afin que ce dernier développe sa propre « sécurité de base » ou sa confiance en soi [...] ».³⁹ Le jeune enfant a besoin de la proximité rassurante de l'adulte afin d'évoluer sereinement. C'est en acquérant la capacité de symboliser psychiquement la figure maternelle que l'enfant développe son sentiment de sécurité interne lui permettant de se distancer de l'adulte qui le sécurise. Selon D. W. Winnicott, l'aptitude à être seul correspond à la notion de « maturité affective ».⁴⁰ Jusqu'à l'âge de trois ans environ, l'enfant a besoin de jouer dans un périmètre très proche de l'adulte. Ainsi en sécurité, il parvient à construire son jeu de façon autonome. Plus il grandit et plus il acquiert de confiance pour s'éloigner. Entre 4 et 6 ans, l'enfant est capable de jouer uniquement à portée de voix. Il a pourtant encore besoin de sentir que l'adulte reste à sa disposition et, pour cela, il interagit régulièrement avec ce dernier. Lorsque le contact est coupé, le jeu est susceptible de s'arrêter.⁴¹ En crèche, je remarque souvent que le groupe d'enfants se déplace en fonction de la position de l'adulte et qu'il investit plus volontiers la pièce dans lequel se trouve ce dernier. Plus le groupe d'enfants est jeune et plus cela devient perceptible. La position de l'adulte est donc très importante et l'enfant doit avoir la possibilité d'aller chercher, à tout moment, un bref échange verbal ou un simple contact visuel. On évitera, par conséquent, les éléments de mobilier qui obstruent la vision, privilégiant ainsi les cloisons basses (au maximum un mètre de haut) qui permettent à l'enfant de se rassurer de la présence de l'adulte en pouvant voir par-dessus. On choisira également un aménagement qui limite les déplacements de l'adulte⁴². Ceux-ci entraînent agitation et inquiétude au sein du groupe. C'est pourquoi l'EDE devrait penser l'emplacement des objets afin qu'ils

³⁴ WAGNER, Anne, TARKIEL, Jacqueline. Nos enfants sont-ils heureux à la crèche, p. 75 - 76

³⁵ DAVID, Myriam, APPELL, Geneviève. *Lóczy ou le maternage insolite*, p. 95

³⁶ Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, op.cit., p. 64

³⁷ DOLTO, Françoise. Les étapes majeures de l'enfance, p. 68

³⁸ JACQUET-TRAVAGLINI, Paulette, CAFFARI-VIALON, Raymonde, DUPONT, Alain. *Penser, Réaliser, Evaluer l'accueil en crèche*, op.cit, p. 51-52

³⁹ Ibid, p. 72

⁴⁰ MARCIANO, Paul. *L'accession de l'enfant à la connaissance*, p. 253

⁴¹ CAFFARI-VIALON, Raymonde. *Pour que les enfants jouent*, op.cit., p. 42

⁴² DAVID, Myriam, APPELL, Geneviève. *Lóczy ou le maternage insolite*, op.cit., p. 68

soient directement à sa portée. En particulier chez les tout petits, où les déplacements de l'adulte engendrent un sentiment d'insécurité du au fait qu'ils craignent que l'adulte ne s'en aille et les abandonne.⁴³ C'est pourquoi on conseille également d'intégrer les blocs de change à l'espace de jeu afin d'éviter que les va-et-vient de l'EDE n'engendrent, à chaque fois, un sentiment de séparation chez l'enfant.⁴⁴

Raymonde Caffari propose une autre explication quant à ce besoin de sécurité lié à la proximité de l'adulte : dans le cas du jeu symbolique, l'adulte serait le « garant de la réalité, celui qui assure que, même si on est devenu un loup, pour l'EDE on reste Paul ou Sylvie »⁴⁵. Entre 3 et 4 ans, l'enfant peut avoir de la difficulté à faire la différence entre le monde réel et le monde imaginaire et il peut ressentir de l'inquiétude face à son propre jeu. À 5 ans, l'imaginaire de ses pairs est encore susceptible de l'effrayer.⁴⁶ Pour répondre à cette crainte, en plus d'un aménagement favorisant le lien visuel avec l'adulte, on recommande un aménagement par coins, permettant à l'enfant d'y entrer quand il se sent prêt, puis d'en sortir lorsqu'il craint que le jeu ne l'envahisse. A partir de 6 ans environ, ce sont principalement les règles de jeu édictées par le groupe qui servent de repères et garantissent la sécurité affective.⁴⁷

Pour favoriser encore ce sentiment de sécurité, le tout petit surtout a besoin de se sentir entouré, contenu, blotti dans un espace confortable. En raison de sa petite taille et de son manque de mobilité, l'enfant peut se sentir vulnérable dans un lieu trop grand. L'espace confiné ramène davantage à l'aspect protecteur. Il favorise une douce transition entre les bras enveloppants de maman et la progressive accession à l'autonomie et à la liberté que représentent les vastes étendues. D'un point de vue clairement architectural, on préférera alors les plafonds bas, particulièrement pour les enfants qui évoluent encore en position plat-dos. Faute d'une telle configuration, L'EDE saura trouver des astuces pour y remédier. En effet, il est possible de rabaisser la hauteur des pièces en fixant des voilages au plafond, ou alors en rehaussant le sol à l'aide de mezzanines qui permettront aux enfants à la fois de grimper dessus et d'aller se cacher en dessous. Dans cette même optique, les surfaces de jeu seront aussi réduites. Elles devront se montrer juste assez grandes pour que l'enfant puisse s'y déplacer sans gêne. Il est aussi important de proposer à l'enfant de la douceur en lui offrant une gamme d'objets mous, agréables au toucher, au contact desquels le corps peut se laisser aller. Des tapis, des coussins, des poufs ou des petits fauteuils, un gros beigne de tissus, des peluches peuvent être proposés à l'enfant pour satisfaire ce besoin de douceur sécurisante.⁴⁸

Le lieu d'accueil sera, pour certains enfants, leur second lieu de vie. Il nécessite qu'ils puissent se l'approprier pour s'y sentir à l'aise et en sécurité. Outre l'attitude de l'adulte qui reste fondamentale, certains éléments spatiaux peuvent contribuer au sentiment d'appartenance et de bien être de l'enfant. Tout d'abord, le lieu de la séparation qui fait généralement partie de l'espace de jeu reste un endroit clé en ce qui concerne la transition maison-crèche et peut faire l'objet de certaines réflexions en ce sens. Comment faire de cet espace un lieu accueillant, qui permette à l'enfant de retrouver ses marques et son appartenance à la collectivité ? Réfléchir à un emplacement donnant sur l'ensemble attractif de la salle peut aider l'enfant à accepter la séparation, de même que placer certains jeux très attrayants près de la zone d'accueil. Il est important aussi d'encourager le contact triangulaire entre le parent, l'enfant et l'éducateur présent en supprimant des barrières à la relation telles que bureau, écran d'ordinateur ou encore comptoir d'accueil.⁴⁹ Le parent est également rassuré de pénétrer dans un espace convivial et, comme nous l'avons évoqué précédemment, la quiétude des adultes favorise celle des enfants. Pour que l'enfant perçoive son appartenance au lieu, on n'hésitera pas à agrémenter l'espace de quelques éléments personnels : dessins,

⁴³ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit, p. 106

⁴⁴ Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, op.cit., p. 81

⁴⁵ CAFFARI-VIALON, Raymonde. *Pour que les enfants jouent*, op.cit., p. 43

⁴⁶ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit, p. 52

⁴⁷ Ibid, p. 53

⁴⁸ MARTIN, Jocelyne, POULIN, Céline, FALARDEAU, Isabelle. *Le bébé en services éducatifs*, op.cit., p. 337

⁴⁹ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit, p. 87

photos, etc., sans pour autant en recouvrir les murs. Trop de stimulation est inutile. Le rapport à l'espace devient, en effet, bien différent selon qu'on le « subisse » ou qu'on le « sublime »⁵⁰.

Pour que l'enfant reconnaisse son terrain de jeu, il est également nécessaire que celui-ci soit stable et fasse l'objet de peu de changements. L'aménagement connu de la crèche est facteur de sécurité pour l'enfant. C'est dans cet environnement qu'il prendra petit à petit ses marques et développera ses repères. La compétence pour s'orienter dans l'espace et le temps n'est pas innée et l'acquisition des repères lui permettra de passer d'un environnement où tout est aléatoire à un environnement stable et prévisible. L'enfant va ainsi passer d'un espace « diffus, sensoriel, morcelé, lié à l'instant présent à un espace différencié, permanent.⁵¹ » Comme l'expose l'ouvrage *Les temps de l'enfance et leurs espaces* : « l'enfant est un être mobile dans un milieu stable.⁵² » et les perpétuels changements de repères sont déstructurant pour lui. On prendra donc garde à replacer le matériel toujours au même endroit, de telle sorte que l'enfant sache où il peut le trouver et où il doit le ranger. Ensuite, on peut également étayer l'apprentissage des repères en différenciant les espaces par couleurs : le bleu pour la salle de sieste, le jaune pour la salle de jeu, etc.⁵³ Dans le projet d'aménagement de l'espace enfance de la Foire du Valais, on a choisi de centraliser l'aire de jeu autour d'un phare, depuis lequel les enfants peuvent observer et choisir l'espace dans lequel ils veulent se rendre. Cette façon ludique de mettre en scène les activités au travers d'un élément central de référence permet également à l'enfant de mieux s'orienter.

2.2.3.3. Permettre l'autonomie de l'enfant

Si l'on souhaite que l'enfant évolue vers l'autonomie, ce qui est le but premier de l'éducation, il est nécessaire que nous lui fournissions les moyens d'y accéder. L'espace de jeu en lui-même sert de support à l'autonomie car, puisqu'il est imaginé et conçu spécifiquement pour l'enfant, il va lui permettre d'évoluer librement à l'abri des contraintes. Cela donne naissance à ce qu'Emmi Pikler appelle « l'activité autonome » et qui s'avère essentielle dans le développement de l'enfant. Dans une structure d'accueil où l'espace de jeu serait pauvre en stimulations ou peu adapté, le désordre survient et il incombe à l'éducatrice de gérer le groupe en proposant des animations qui puissent maintenir l'attention. Bien que ces activités dirigées présentent de nombreux apports bénéfiques pour l'enfant, elles lui retranchent une part d'autonomie car elles émanent de l'adulte.

De plus, l'espace encourage l'autonomie par le fait qu'il mette en scène des activités parmi lesquelles l'enfant a le loisir d'effectuer des choix. Grâce à un matériel disposé directement à sa portée, l'enfant est en mesure de définir ce qui retiendra son attention et pourra lui apporter quelque chose tout en imposant ses propres règles à l'activité ludique. Il évoluera donc au plus près de son individualité et c'est à ce premier niveau que se joue l'autonomie. Qui est le plus apte à juger ce qui est bon pour lui que l'enfant lui-même ? De cette façon, l'enfant investira intensivement l'activité en question et en retirera un maximum de bénéfice. Il est donc nécessaire qu'il puisse prendre lui-même ce dont il a besoin, sans qu'il soit toujours obligé de demander la permission de l'EDE. D'une part, tous les enfants n'en sont pas capables et, d'autre part, cela le rend dépendant de l'adulte.

En plus de donner le choix à l'enfant, nous lui donnerons la possibilité d'agir seul. Nous installerons donc des meubles à l'échelle de l'enfant. Celui-ci pourra dès lors s'asseoir à une table ou se rendre aux toilettes sans aide. On prévoira aussi des étagères basses sur lesquelles sont disposés les jeux. Les activités doivent être présentées de façon visible à l'enfant car ce dernier n'a pas la compétence de demander un jeu qu'il

⁵⁰ Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, op.cit., p. 100

⁵¹ LACOMBE, Josianne. *Le développement de l'enfant, de la naissance à 7 ans*, p. 93

⁵² Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, op.cit., p. 28

⁵³ Ibid, p. 30

n'a pas sous les yeux.⁵⁴ Cela lui demande une capacité de rétrospection et de symbolisation qui, selon son âge, peuvent lui faire défaut. On pourra également proposer des coffres, boîtes à jouets, velcros auxquels l'enfant peut accéder. Il est également possible de placer des objets au mur, sur des petits crochets non dangereux.⁵⁵ En plus de faciliter l'accès au matériel de jeu, on facilitera, dans la mesure du possible, l'accès aux divers lieux (WC, salle de sieste, jardin). Une fois dans un milieu adéquat, l'enfant trouve spontanément de quoi s'activer.

2.2.3.4. Correspondre à l'âge des enfants

Pour que l'enfant se développe de façon harmonieuse, il faut que la maturation de son corps se déroule dans un environnement physique et social adapté.⁵⁶ Lorsque l'on choisit une activité que l'on va mettre à disposition des enfants, il vaut mieux se demander si elle correspond aux compétences actuelles des enfants plutôt que de choisir un jeu dans le but qu'il développe tel ou tel aspect du développement. De cette façon, il pourra y jouer sans se trouver en situation d'échec ou devoir requérir l'aide de l'adulte, ce qui entraverait son autonomie. Lorsque le jeu est trop facile pour l'enfant, ce dernier est susceptible de s'ennuyer. Quand, au contraire, il est trop difficile, le risque est que l'enfant se retrouve en situation d'incompétence, de malaise voire de découragement face à une activité qu'il ne parvient pas à accomplir. Entre ces deux extrémités, il y a une zone dans laquelle le jeu est adapté aux compétences de l'enfant. C'est cette zone que Vygotski appelle la « zone proximale de développement ».⁵⁷ Proposer des jeux qui correspondent aux compétences de l'enfant lui permettra d'évoluer progressivement, en toute confiance, cherchant parfois la difficulté afin de relever des défis. D'autres fois, la difficulté l'inquiète et il préfère s'en tenir à un jeu plus simple. Ceci favorise, chez l'enfant, le sentiment de compétence et développe ainsi la confiance et l'estime de soi.

Jean Piaget catégorise les jeux en trois classes qui sont les suivantes : le jeu d'exercices qui occupe l'attention des plus jeunes, le jeu symbolique qui intéresse la tranche d'âge de 2 à 6 ans et, finalement, les jeux de règles qui concernent les plus de 5-6 ans.⁵⁸ En effet, durant sa première année de vie, le jeu de l'enfant se manifeste uniquement dans la découverte de son corps et l'expérimentation de ses compétences motrices. Pour le tout petit qui n'est pas encore capable de se déplacer, des objets ludiques seront déposés en auréole autour de sa tête. Rien ne sert de les placer trop loin pour stimuler l'enfant à bouger. Ce dernier doit pouvoir se sentir compétent lorsqu'il parvient à le saisir. Pour que les bébés soient en position confortable et prêts à la découverte, on les couchera au sol, sur un tapis lisse. Placé dans une telle position, l'enfant peut s'exercer à se mouvoir aisément, s'exerçant ainsi aux différentes postures. L'expérience motrice occupe toujours une place prépondérante dans la deuxième et la troisième année de vie de l'enfant, nécessitant des installations qui permettent à l'enfant de développer son activité physique. Le jeu symbolique, ou jeu de faire semblant prend naissance aux alentours des 2 ans. Il se développe surtout entre 3 et 7 ans. L'enfant reproduit des gestes ou situations de la vie quotidienne, imite l'activité de l'adulte. Il fait semblant de cuisiner, de manger, dormir... Il faudra donc prévoir un matériel qui symbolise les activités de la vie quotidienne : garage de voitures, cuisinette, magasin... A partir de 3 ans et demi / 4 ans, les enfants jouent volontiers avec des figurines. Nous pouvons alors leurs proposer tout un décor qui encourage l'imagination. Dès 7 ans, ce sont les jeux de règles qui sont les plus appréciés par les enfants.⁵⁹ En unité d'accueil pour écoliers, nous pouvons donc proposer des jeux de société aux enfants que nous accompagnons. Pour des enfants plus jeunes, ce type de jeu n'est pas indispensable. Il reste à noter que plus l'enfant grandit, plus l'aménagement prend de l'importance car il se montrera davantage

⁵⁴ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit, p. 94

⁵⁵ MARTIN, Jocelyne, POULIN, Céline, FALARDEAU, Isabelle. *Le bébé en services éducatifs*, op.cit., p. 343

⁵⁶ POMERLEAU, Andrée, MALCUIT, Gérard. *L'enfant et son environnement*, p. 8

⁵⁷ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit, p. 92

⁵⁸ Ibid, p. 76

⁵⁹ CAFFARI-VIALON, Raymonde. *Pour que les enfants jouent*, op.cit., p. 17-18

réticent à venir dans un lieu d'accueil généralement prévu pour des petits.⁶⁰ Un espace qui serait perçu comme trop « bébé » par un groupe d'enfants ne serait donc pas utilisé pour la simple raison qu'ils souhaitent grandir et y impliquent tous leurs efforts. Jouer dans cet espace reviendrait à régresser.⁶¹ Pour des enfants d'âge scolaire, cela reste difficile d'accepter face au regard des autres.

2.2.3.5. Favoriser l'activité de l'enfant

Il y a des espaces dans lesquels les enfants jouent et sont absorbés par leur activité et d'autres dans lesquels les enfants cherchent à s'occuper et papillonnent sans vraiment trouver un sujet d'attention. Pour éviter cette situation, il faut évidemment proposer à l'enfant un matériel de jeu qui puisse répondre à ses besoins les plus variés, tout en étant adapté à ses compétences. Le jouet est l'élément essentiel de l'élaboration du jeu d'enfants et pourtant, au début du XX^{ème} siècle, de grands auteurs tels que Decroly, Fröbel et Montessori ont dénié son intérêt. Maria Montessori affirmait que le jouet était désuet car, selon elle, il ne pouvait pas forcément remplir une fonction éducative.⁶² On sait aujourd'hui que c'est sur la base d'objets réels que l'enfant compose son jeu. « Les découvertes, les raisonnements, les expériences, les inventions de scénarios ou de rôles doivent être soutenus par l'utilisation d'objets concrets, générateurs d'images mentales qui se succèdent et s'enchaînent, jusqu'à la logique du langage et la capacité à se comprendre et à comprendre l'environnement. »⁶³ Il n'est pas nécessaire d'offrir à l'enfant un assortiment excessif de matériel de jeu, sous peine de compliquer l'élaboration de ses choix et de le sur-stimuler sans parvenir à capter son attention sur un élément particulier. Il vaut mieux miser sur une diversité de matériel, engageant des compétences différentes et répondant à toutes sortes de besoins, plutôt que choisir des jeux de même nature. Il en va de même pour les grands et les petits : « La présence d'objets variés dans l'environnement immédiat du nourrisson suscite plus fréquemment, et en plus grand nombre, des réponses d'attention et rend plus probable des conduites d'exploration. »⁶⁴ Ces jeux doivent en outre faire l'objet d'un certain renouvellement pour maintenir l'attractivité du lieu.

En structure d'accueil, les jeux et jouets présentent un intérêt minime lorsqu'ils sont placés de façon désorganisée dans la pièce. Les jeux qui ont un lien entre eux doivent être regroupés dans un même endroit. De cette façon, l'enfant parvient tout d'abord à se repérer en fonction des diverses activités qui lui sont proposées. De plus, une fois que l'enfant connaît la signification et l'utilisation de chaque objet, il peut alors comprendre et intégrer le lien qui relie ces objets entre eux. L'organisation des jouets doit montrer de façon explicite ce que l'enfant peut faire. La table se trouve près de la dinette pour qu'on puisse y faire un repas. L'enfant comprend, de ce fait, le rôle qu'il doit tenir dans le jeu ainsi que les relations ludiques qui se tissent entre pairs. De par le tableau situé en face du pupitre, il pourra alors jouer et intégrer la relation hiérarchique spécifique qui se joue entre la maîtresse et son élève, par exemple.⁶⁵ L'espace de jeu peut être perçu comme un cadre dans lequel le jeu est autorisé. Bien que le terme « cadre » puisse sembler restrictif, il n'a absolument rien de péjoratif pour l'enfant. En effet, ce dernier a besoin de limites, que ce soit au niveau des règles qu'il doit respecter ou de l'environnement spatial. Dès 4 ans environ les enfants éprouvent d'ailleurs spontanément le besoin de délimiter leur espace de jeu. C'est à l'aide d'objets usuels, de meubles, etc. qu'ils définissent le territoire sur lequel se déroulera l'activité ludique.⁶⁶ Le cadre agit ainsi comme une sorte de contenant dans lequel l'enfant sait ce qu'il est attendu de

⁶⁰ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit, p. 89-90

⁶¹ Ibid, p. 60

⁶² Ibid, p. 46

⁶³ Ibid, p. 44

⁶⁴ POMERLEAU, Andrée, MALCUIT, Gérard. *L'enfant et son environnement*, p. 10

⁶⁵ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit, p. 68

⁶⁶ CAFFARI-VIALON, Raymonde. *Pour que les enfants jouent*, op.cit., p. 38

lui. Raymonde Caffari⁶⁷, Odile Périno ainsi que divers autres auteurs proposent de morceler l'espace en divers petits territoires de jeu afin de favoriser l'activité ludique. Ces divers espaces que l'on appellera « coins de jeu » s'avèrent très bénéfiques pour l'enfant et son activité dans le groupe. Lorsque chaque coin de jeu est délimité de façon visible et construit autour d'une activité particulière, cela simplifie la réalité de l'enfant et donne un sens à l'activité qui s'y déroule. Agencé ainsi, le cadre devient alors matériel de jeu plus que barrière au jeu. Par des limites bien définies, il mettra en évidence l'activité qu'il contient, attirant ainsi l'intérêt du jeune joueur. Chaque espace de jeu doit ressembler à une sorte d'invitation. Le cadre organise, au préalable, une bonne partie de l'activité de par le matériel qui le compose et, sans rien imposer, il guide l'enfant sur ce qu'il peut y faire. De plus, il contribue à maintenir l'attention sur l'activité en question car en donnant des limites à la fois physiques et psychiques, il évite que l'enfant s'éparpille. Des coins de jeu bien définis donnent également à l'enfant la notion de dedans/dehors. Quand je suis dans le coin construction, je peux jouer et me laisser emporter par mon imaginaire. Quand je sors du coin, le jeu est terminé et je retourne à la réalité. L'enfant a besoin de savoir qu'il peut s'extraire du monde imaginaire lorsqu'il en ressent le besoin. Dans ce sens, le cadre est à la fois spatial et temporel. Il existe le moment avant le jeu, le moment pendant et le moment après qui structurent également l'activité de l'enfant. Du fait que les coins de jeux sont organisés par thèmes, les enfants peuvent se repérer facilement et établir des choix d'activités en fonction de leurs intérêts. Ce principe permet de diviser les enfants en sous-groupes qui présentent des intérêts communs et qui, de ce fait, seront susceptibles de coopérer davantage dans l'activité.⁶⁸ Les coins de jeu doivent toutefois rester perméables entre eux, c'est-à-dire que les jeux d'un espace peuvent être transportés dans un autre espace et qu'ainsi, la fonction des coins peut parfois changer, selon la créativité des enfants. Ainsi, bien que le matériel suggère aux enfants une certaine utilisation, ces derniers restent libres de l'utiliser comme ils le désirent, pour autant que cela ne remette pas en cause la sécurité ou l'activité des autres.

Il existe des lieux de jeu qui sont préalablement morcelés par des murs qui constituent des cloisons fixes délimitant l'activité des enfants. Ce choix d'aménagement qui permet néanmoins de bien délimiter les espaces engendre des difficultés quant à son adaptabilité en fonction des situations. L'éducatrice devrait avoir la possibilité d'agrandir un coin de jeu qui rencontre beaucoup de succès et d'en rapetisser un qui n'attire que quelques enfants à la fois. Or, de telles structures immuables l'en empêche. On préférera alors les paravents, les étagères basses, les petites barrières que l'on peut agencer en fonction des situations observées. De cette façon l'EDE pourra également retirer le mobilier dans les bords de la salle si elle souhaite proposer une activité qui requiert de la place. Il reste à penser que si l'équipement utilisé pour délimiter les coins est léger⁶⁹, il sera plus aisé pour les éducatrices de les déplacer. Le matériel doit cependant conserver son critère de solidité.

Pour terminer, le jeu engendre forcément du désordre. C'est un fait. Il faut pouvoir l'accepter pour autoriser le jeu à s'exprimer dans toute sa créativité. Cependant, lorsque les enfants se retirent de l'espace de jeu qu'ils ont investi, il est souvent nécessaire de réorganiser le lieu afin qu'il soit à nouveau attractif et praticable par un nouveau groupe de joueurs.⁷⁰ Il faut savoir que ranger requiert des compétences de différenciation et de tri que les enfants, en fonction de leur âge, n'ont pas toujours acquises.⁷¹ D'où l'importance, là encore, de placer les objets par thèmes, ce qui implique que chaque élément ait une place distincte. Ainsi, pour faciliter la tâche des enfants, on peut utiliser un système de pictogrammes représentant chacune des activités qui sera fixé à leur emplacement.

⁶⁷ CAFFARI-VIALON, Raymonde. *Pour que les enfants jouent*, op.cit., p. 44

⁶⁸ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit, p. 68

⁶⁹ Ibid, p. 82

⁷⁰ Ibid, p. 94

⁷¹ Ibid, p. 95

2.2.3.6. Satisfaire les besoins de tous les acteurs

Les besoins de l'enfant correspondent non seulement à son âge, mais aussi à sa personnalité et au moment qu'il vit. Tout au long de la journée leurs besoins évoluent. Il faut donc qu'il ait à sa disposition une palette d'activités qui puissent l'impliquer dans des situations bien différentes. En plus des activités, pensons que l'enfant a parfois besoin d'être inactif, de s'isoler, de bouger, d'extérioriser sa colère, etc. L'EDE peut imaginer différents espaces pouvant répondre aux divers états d'âme que l'enfant est susceptible de traverser. Cela favorisera le bien être et la disponibilité de l'enfant. Je pense en particulier au coin colère que certaines structures choisissent de mettre en place face à des difficultés de comportement. De tels coins permettent à l'enfant d'exprimer ses tensions et frustrations d'une façon socialement acceptable.

Bien que l'espace de jeu reste essentiellement le terrain des enfants, il accueille également les membres du personnel éducatif. Par conséquent, l'espace doit répondre aux besoins de deux catégories de personnes très différentes, voire trois lorsqu'on y inclut les parents. En effet, l'adulte, lui aussi, doit pouvoir se sentir à l'aise dans ce monde miniature qui lui est finalement peu adapté. Pourtant, on constate qu'il reste difficile de conjuguer les nécessités des deux catégories de personnes en raison de leur taille respective. Le bien de l'enfant reste prioritaire sur celui de l'adulte qui se plie fréquemment à des numéros de contorsionniste pour s'installer dans un mobilier trop étroit. Or, comme on a coutume de l'affirmer, l'enfant est une éponge. C'est-à-dire qu'il perçoit et s'imprègne des sentiments et états d'âme des personnes qui l'entourent. Pour que l'enfant évolue sereinement, l'adulte doit se sentir bien, sans quoi ce dernier risque de transmettre son mal être. À chacun de déceler ce qui, dans l'espace, lui crée des difficultés physiques ou toutes sortes de désagréments afin d'y remédier. Je pense, par exemple, à un espace trop étroit où l'on doit jouer des coudes pour se faufiler, à du matériel que l'on doit sans arrêt contourner ou enjamber, à un jeu bruyant qui nous agace, etc. De plus, l'adulte, tout comme l'enfant, a besoin de s'approprier l'espace. Comme lui, il doit pouvoir le faire sien en y imposant sa marque. À chacun de voir comment il souhaite personnaliser ce qui reste finalement son lieu de travail car il est plus évident de s'impliquer dans un contexte qu'on a eu le loisir de créer.

Nous constatons une fois de plus que le bien-être de l'enfant et celui de l'adulte sont interdépendants lorsque l'on parle de dynamique de groupe. Prenons l'exemple suivant : Raymonde Caffari observe les crèches A et B. La salle de jeu de la A est chaleureuse, bien organisée, propose diverses activités. La salle B est petite et propose un matériel pauvre et disparate. Dans la première salle, les enfants coopèrent dans la construction d'un jeu riche. Dans la seconde, ils passent d'un jeu à l'autre et se montrent plus dissipés.⁷² Comme nous l'avons remarqué tout au long de ce travail, la configuration et l'aménagement du cadre spatial conditionne les comportements. Lorsque le milieu est propice et que l'enfant trouve de quoi satisfaire sa curiosité et son intérêt, le jeu se pose, les conflits diminuent, l'attention augmente, la collaboration peut commencer. Les enfants jouissent alors d'une liberté d'action qui les rendra plus enclins à se plier aux règles. Souvent, seule la présence physique de l'adulte fera office d'autorité.⁷³ C'est alors que le travail de l'EDE se trouve grandement facilité. Dans ces conditions, ce dernier peut réellement se retirer pour laisser place au jeu. Ses interventions ne resteront qu'occasionnelles et il peut assurer une qualité de présence des plus optimales. « Tous les enfants doivent être placés dès leur plus jeune âge dans des conditions telles qu'ils puissent découvrir le plaisir que peut leur apporter leur propre activité spontanée. [...] Dans cette liberté, l'adulte n'intervient pas de façon directe. [...] Il n'impose ni sa stimulation, ni son enseignement, ni son aide, qui rendraient l'enfant passif et dépendant de lui.⁷⁴ » L'adulte sort de l'action et de la réaction. Il peut prendre du recul, investir l'observation et la pratique réflexive. Cette atmosphère détendue profitera autant à lui qu'à l'enfant.

⁷² CAFFARI-VIALON, Raymonde. *Pour que les enfants jouent*, op.cit., p. 27 et 32

⁷³ PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit, p. 70

⁷⁴ DAVID, Myriam, APPELL, Geneviève. *Lóczy ou le maternage insolite*, p. 56-57

2.2.4. La conception d'un espace de jeu

L'aménagement d'un espace de jeu n'est jamais définitif. De nombreuses raisons motivent les éducatrices à effectuer des changements dans l'agencement du mobilier ou dans les activités proposées. D'ordre général, un réaménagement est organisé lorsque l'espace ne correspond plus à l'un des divers rôles que nous avons détaillés auparavant. L'EDE doit rester attentive au fait que de nombreuses situations problématiques peuvent être améliorées grâce un aménagement différent. Les EDE se servent de l'observation afin de constater que les divers espaces de jeu correspondent ou non aux besoins des enfants, qu'ils retiennent toujours leur attention et sont utilisés à bon escient.⁷⁵ Ce n'est que par cet outil de travail que les difficultés peuvent être soulignées. L'EDE saura alors repérer les activités ou les espaces qui ne sont plus investis, les dynamiques perturbatrices à canaliser, les coins de jeu qu'il faudrait agrandir, les éléments générateurs de conflits, l'endroit à sécuriser, celui à redynamiser... L'observation, la remise en question et l'esprit d'innovation demeurent donc essentiels au sujet de l'aménagement de l'espace de jeu.

Le réaménagement d'un espace de jeu se prête volontiers à la pratique d'analyse de situation. Après l'étape d'observation, il convient de définir la problématique puis d'en déterminer les causes au travers de différentes hypothèses de compréhension. Finalement, on imaginera des hypothèses d'action sur l'espace qui permettront de résoudre la problématique en atteignant l'objectif fixé. Afin de vérifier le bien fondé des possibilités d'action retenues, l'adulte doit pouvoir se mettre dans la peau de l'enfant qui pratiquera le lieu. Il est parfois nécessaire de se baisser pour adopter le point de vue de ce dernier. Pour mieux se représenter l'espace tel que nous le souhaitons, il est conseillé de dessiner un schéma du lieu ou même de tracer les traits des meubles au sol, afin de mieux repérer les différentes surfaces utilisées. Plus l'espace est modulable, plus les EDE pourront l'adapter en fonction des diverses situations. L'aménagement est un travail qui s'élabore en équipe car il aura une influence sur les habitudes de chacun des membres du personnel éducatif. Il est le reflet du projet pédagogique puisqu'il met en scène certains de ses principes directeurs. « Par son architecture, son aménagement, l'espace organisationnel reflète à la fois le fonctionnement du lieu, ainsi que ses valeurs, ses règles. L'espace est un des langages dans lequel s'exprime la culture du lieu.⁷⁶ »

On observe alors deux pratiques courantes : soit on ne modifie que quelques éléments en fonction des besoins apparents, soit le matériel est entièrement réorganisé d'une fois. Or, comme exposé plus haut, l'enfant a besoin de sécurité et de stabilité. Pendant un certain temps, il a fallu qu'il s'adapte à un espace, qu'il s'y sente à l'aise, qu'il s'identifie finalement à ce lieu dans lequel il passera de nombreuses heures. Changer tout le mobilier d'un coup revient à supprimer tous les repères qu'il a pu établir et qui sont si importants pour lui. J'ai eu l'occasion d'observer à plusieurs reprises la réaction des enfants lorsque, sans être prévenus, ils étaient accueillis dans une salle de jeu qui était en tous points différente de celle qu'ils avaient quittée la veille. Bien que l'équipe éducative se soit réjouie en pensant offrir une belle surprise aux enfants, ces derniers se montraient peu enthousiastes, parfois même réticents à entrer dans cette salle qu'ils ne reconnaissaient plus. Avant d'être retenus par une activité qui les intéresse, ils se promenaient dans la pièce, les yeux hagards, peut-être à la recherche du jeu qu'ils étaient incapables de retrouver.

Malgré le fait qu'un changement abrupt de tout l'aménagement perturbe l'enfant, la nouveauté reste nécessaire. En effet, lorsque l'enfant a exploré toutes les possibilités d'un objet et que l'activité en question n'a plus rien à lui apporter, il finit par s'en lasser et rechercher de l'intérêt ailleurs. Sans renouveau, l'enfant finit par s'ennuyer et l'activité bénéfique laisse place au chahut. L'institut de Lóczy accorde une attention particulière aux modifications⁷⁷ qui ne sont jamais « prises sur-le-champ⁷⁷ », afin de

⁷⁵ CAFFARI-VIALON, Raymonde. *Pour que les enfants jouent*, op.cit., p. 44

⁷⁶ FISCHER, Gustave-Nicolas. *Sciences humaines*, p. 12

⁷⁷ DAVID, Myriam, APPELL, Geneviève. *Lóczy ou le maternage insolite*, op.cit., p. 62

« minimiser autant que possible le dépaysement des enfants⁷⁸ ». C'est essentiellement au gré des observations axées sur les interactions entre l'enfant et l'espace que les changements s'effectuent et, à un changement radical, on préférera un changement étape par étape, bien réfléchi et préparé. De la sorte, les éléments connus de l'enfant resteront comme des repères fixes pour ce dernier, lui permettant d'accueillir la nouveauté en toute confiance. Les changements seront alors effectués de façon régulière mais pas trop souvent non plus pour maintenir l'enfant dans un environnement stable et connu.

L'espace peut aussi être modifié de façon tout à fait temporaire en fonction des besoins. On remarque que de petits remaniements suffisent parfois à donner un regain d'intérêt à l'activité ludique. On observe fréquemment que le simple fait de changer un jeu de place ravive la curiosité des enfants et permet d'investir l'activité différemment. Je me souviens d'une situation où j'avais dû déplacer momentanément un tapis de voiture au centre de la salle de jeu. J'avais alors été très surprise d'observer que la quasi-totalité des enfants s'était approchée avec curiosité du tapis en question pour finalement venir y jouer, sauter ou simplement s'asseoir dessus. Ce groupe d'enfants alors âgé de deux ans environ était en train de redécouvrir un simple élément du mobilier qu'ils connaissaient tous depuis bientôt un an, mais auquel ils n'avaient jamais prêté grand intérêt. N'hésitons pas à déplacer le mobilier pour de courts instants quand cela nous paraît judicieux !

Pour favoriser encore davantage ces transitions, l'équipe éducative peut prendre l'option d'inclure les enfants à la démarche de réaménagement. Les inclure, oui, mais de quelle manière ? Premièrement, cela se fera simplement en observant leur activité pour en tirer leurs idées. Si les enfants amènent toujours les éléments de dinette vers les poupées, on prendra la décision de rapprocher ces deux activités. Deuxièmement, inclure l'enfant, c'est opérer les modifications en sa présence. Selon son âge, il sera soit observateur soit acteur. Troisièmement, pour les plus grands, ce peut être en leur proposant d'imaginer et de dessiner les lieux comme ils les aimeraient.⁷⁹ Finalement la verbalisation reste un outil primordial afin de préparer les enfants à tout changement.

2.2.5. L'espace de jeu du point de vue architectural

Un processus d'aménagement ou de réaménagement est une démarche d'équipe qui peut réunir autant les membres du personnel éducatif que l'architecte, l'aménageur d'intérieur, le décorateur, l'acousticien, etc. De plus en plus les projets tendent à rallier les divers acteurs en réseau, afin d'associer les compétences de chacun.⁸⁰ Au point de vue « technique », on associera le point de vue « connaissances de l'enfant », pour la réalisation d'un cadre spatial optimal. L'architecture du lieu d'accueil n'est pas sans complexité. Comme exposé précédemment, elle doit être conçue pour réunir 3 types de personnes qui poursuivent chacun un objectif différent. Du point de vue de l'adulte, l'espace sera prévu pour être fonctionnel, pour l'enfant, en outre, il sera un terrain d'expériences et de découvertes. Or, la tendance actuelle est à rendre l'architecture aussi épurée que possible, traduisant une volonté d'hygiène absolue. L'enfant saura-t-il se nourrir de surfaces et volumes stériles qui n'encouragent en rien l'imagination et la découverte? Selon Jean Pierre Thomasset, bâtir, « c'est conjuguer les matériaux en jouant avec les contrastes qu'offrent la rugosité du béton et la souplesse de la mousse, la dureté de la brique plâtrée et le velouté du tissu mural, la froideur du carrelage et la douce chaleur de la moquette... Bâtir, c'est offrir un lieu à la vie.⁸¹» Les recoins, les irrégularités, les matières variées enrichissent l'espace, lui donnant vie et caractère.

La position de chaque salle et la relation des espaces les uns entre les autres sont d'une importance capitale. L'espace de jeu reste l'espace le plus vaste et le plus utilisé. Il sera centralisé par rapport aux autres

⁷⁸ Ibid, p. 67

⁷⁹ Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, op.cit., p. 28

⁸⁰ Ibid, p. 68

⁸¹ THOMASSET, Jean-Pierre. *Accueil et éveil du jeune enfant*, p. 28

pièces. Il offrira un accès direct aux sanitaires, encourageant l'autonomie de l'enfant et favorisant la disponibilité de l'EDE. Bien que cela se fasse couramment, il reste préférable que la pièce de jeu se distingue de la salle de sieste, de repas, ou autre.⁸² Pour se repérer, l'enfant a besoin de savoir que lorsqu'on est ici, on mange, alors que quand on est là, on joue ou on dort. Son attention sera alors concentrée sur ce qu'il est en train de faire et le simple fait d'entrer dans la pièce le rendra mieux disposé pour l'activité qui doit s'y dérouler.

Malgré ce que l'on peut penser, bénéficier d'une salle de jeu de très grande taille n'est pas forcément nécessaire. Les jeunes enfants se contentent généralement d'un espace restreint pour s'activer. Selon les observations de Raymonde Caffari, les petites pièces se montrent plus favorables dans la construction du jeu chez l'enfant. Bien qu'aménagée par coins, une vaste salle encourage celui-ci au déplacement. Les enfants ont davantage tendance à papillonner d'une activité à l'autre. Il semblerait que les salles de taille restreinte présentent un aspect contenant qui soutient la concentration de l'enfant. Toutefois, en ce qui concerne l'aspect moteur, une place plus grande devient évidemment nécessaire à l'expression des larges mouvements. La taille de la salle est aussi réfléchiée en fonction du nombre d'enfants, afin que les jeux de ces derniers n'interfèrent pas entre eux. On estime entre 3 et 4 m² l'espace de jeu nécessaire à chaque enfant⁸³.

Il peut être intéressant de disposer de plusieurs salles ou de pouvoir séparer la salle de jeu en deux par moments. Cela permet, d'une part, de constituer des sous-groupes, ce qui est plus agréable pour la dynamique. D'autre part, cela donne à l'enfant l'occasion de changer d'environnement quand il en a envie. Raymonde Caffari affirme qu'« être confiné dans la même salle pendant trop longtemps ne favorise que la turbulence et l'excitation. ⁸⁴» Elle propose également de laisser les portes ouvertes, car les enfants apprécient peu de se sentir enfermés. Il existe, d'ailleurs, à Lausanne, une crèche dont le concept est tout à fait particulier car son architecture est prévue pour laisser à l'enfant une totale autonomie dans ses déplacements.⁸⁵ Développer des accès entre les salles de jeu d'enfants d'âges différents est également bénéfique pour ce que Jean Château⁸⁶ a nommé l'« appel de l'Ainé » : phénomène par lequel les plus jeunes sont encouragés à imiter les plus grands. Cela facilitera aussi les transitions lorsque les enfants devront changer de salle en raison de leur âge.

2.2.6. Résultat des entretiens

Je vais maintenant vous exposer les résultats obtenus lors des deux entretiens que j'ai menés. Pour rappel, le premier entretien a été effectué auprès de M. Overney, directeur de la crèche-UAPE « Boule de Gomme » de Saint-Maurice. Il s'agit d'une structure dont l'orientation pédagogique est d'inspiration Montessori. Pour le second entretien, j'ai interviewé Mme Revaz, responsable pédagogique de la crèche-nursery « La Tonkinelle » à Monthey. Cette institution s'inspire de diverses pédagogies dont essentiellement celle de Lóczy. Lors des deux entretiens que j'ai effectués, il est intéressant de voir que le rôle même de l'espace n'est pas appréhendé de la même façon selon la structure. Chez « Boule de Gomme », l'espace joue un rôle essentiel dans le développement de l'autonomie, de part son aménagement à hauteur d'enfant et son matériel transportable qui vise également à permettre le libre choix de l'activité. L'espace sert aussi à proposer des activités de types variés axés sur la vie pratique et le sensoriel. À « La Tonkinelle », l'espace est perçu davantage comme un « outil » pour l'éducatrice. Son rôle est de canaliser l'énergie des enfants dans des activités bénéfiques. Il sert également de support à l'imagination. L'autonomie reste tout de même importante dans cette structure qui pratique également la

⁸² PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer*, op.cit, p. 74

⁸³ Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces*, op.cit., p. 169

⁸⁴ CAFFARI-VIALON, Raymonde. *Pour que les enfants jouent*, op.cit., p. 45

⁸⁵ MELGAR, Fernand. *Limites invisibles*.

⁸⁶ REINHARDT, Jean-Claude, BOUISSON, Jean. *Le désir de vieillir*, p. 49

politique de libre choix de part le matériel à hauteur d'enfant. Selon les deux institutions, un espace ordonné est également perçu comme facilitant l'autonomie car il permet à l'enfant de trouver spontanément l'activité qu'il cherche puis de remettre à sa place le matériel. À La Tonkinelle, chaque coin de jeu dispose de règles très clairement énoncées. Une fois ces règles intégrées, l'enfant peut s'activer de façon autonome, au bénéfice de la non-intervention de l'adulte.

Les deux structures veillent à répondre aux divers besoins des enfants au travers de l'aménagement. Le bien de l'adulte vient très clairement au second plan. Tant la crèche « Boule de Gomme » que « La Tonkinelle » mettent l'accent sur la possibilité de bouger donnée à l'enfant par l'aménagement d'espaces prévus à cet effet. Les deux structures n'ont pas d'espace précis pour se cacher et considèrent difficile de proposer des lieux d'intimité. Toutefois, elles évoquent toutes deux la possibilité de faire des cabanes, si le besoin se fait ressentir. Des « coins colères » ne sont pas mis en place et uniquement « La Tonkinelle » propose, dans chaque groupe, un coin calme. Cette dernière utilise également d'autres lieux que l'espace de jeu pour proposer des activités qui puissent répondre momentanément aux besoins des enfants. Toutes les deux structures s'accordent sur le fait que la sécurité physique est importante mais ne joue pas un rôle dominant. Selon M. Overney, l'anticipation, la préparation, les présentations du matériel, la confiance et finalement la guidance de l'adulte jouent un rôle plus important. En ce qui concerne « La Tonkinelle », l'accent est plus particulièrement mis sur le sentiment de sécurité interne de l'enfant qui est assurée par des coins de jeux permettant à l'enfant discret de mieux investir le sous-groupe. L'autre structure considère également qu'il est important de délimiter les espaces sur lesquels se font les activités. Cette délimitation se fait par des plateaux sur lesquels sont disposés les activités, des tapis ou des caisses de rangement. Pour favoriser l'activité des enfants, la crèche « Boule de Gomme » préconise le libre choix. De cette façon l'enfant ne peut qu'être intéressé et prêt à la découverte. « La Tonkinelle » mise sur un espace attractif qui se traduit par un changement régulier des activités en fonction des intérêts ainsi que par un positionnement particulier de l'adulte dans l'espace. L'adulte peut redynamiser un coin en venant s'y placer pour attirer le groupe d'enfants ou en y ajoutant un élément nouveau qui va raviver l'intérêt.

Le fait de séparer les espaces en coins de jeux distincts est plutôt bien perçu par chacune des deux crèches, bien que « Boule de Gomme » semble y accorder un peu moins d'importance car elle propose peu d'activités symboliques. Pour cette structure, ce qui est important reste davantage la présentation des activités par ordre de difficulté, en référence à la pédagogie Montessori. Mme Revaz semble, elle, convaincue que les coins sont bénéfiques pour l'enfant car ils lui permettent de choisir plus facilement une activité. En outre, les coins de jeu facilitent le travail en petits groupes. Elle insiste par contre sur le fait que les jeux doivent pouvoir voyager d'un coin à l'autre pour servir l'activité ludique des enfants. L'aménagement par coins sert aussi à favoriser les repères spatiaux, selon Mme Revaz. La crèche « Boule de Gomme », elle, utilisera davantage les photos pour favoriser l'acquisition des repères.

Pour la structure d'orientation Montessori, le matériel doit remplir des conditions bien précises qui sont les suivantes : apporter quelque chose de concret à l'enfant, développer l'aspect logique des choses et être autocorrectif. Selon Mme Revaz par contre, le matériel est adapté s'il requiert de l'intérêt et que les enfants s'en servent. Elle considère que l'enfant peut utiliser un même matériel de façon différente en fonction de son âge et que le jeu ne doit pas toujours être utilisé en fonction de la vision qu'en a l'adulte.

Selon les deux pédagogies dont il est question, soit celles d'Emmi Pikler et Maria Montessori, nous observons une nette différence de point de vue en ce qui concerne le rangement. Selon Maria Montessori, l'enfant possède en lui un certain concept d'ordre qui se développe entre 3 et 6 ans, c'est pourquoi la structure y accorde beaucoup d'importance. Chaque activité a une place définie par sa photo. Selon la pédagogie de Lóczy, la tâche du rangement incombe à l'éducatrice. Toutefois, la structure a fait le choix de faire ranger les enfants car il s'agit d'une valeur culturelle importante et que l'espace doit être rangé pour

être attractif et favoriser l'imagination. En outre, on considère que le moment de rangement marque la transition entre deux activités. L'adulte y participe en le faisant passer sous forme de jeu.

Chacune des structures s'accorde à dire que l'aménagement de l'espace a un impact certain sur le comportement des enfants et qu'un bon aménagement permet un accompagnement de qualité. M. Overney nous explique qu'une bonne présentation des activités favorise la sérénité et la collaboration dans le groupe d'enfants. Mme Revaz prend la problématique dans le sens contraire : il faut réaménager l'espace lorsque l'ennui des enfants engendre les pleurs et une dynamique trop forte, soit, lorsque les EDE « subissent le groupe. » C'est à ce niveau que les deux structures agissent sur le bien-être des adultes et non sur le plan physique. Dans ce but, M. Overney propose d'amener des activités bien étudiées afin de susciter l'intérêt de l'enfant et ainsi permettre à l'éducatrice d'observer et de prendre un rôle réflexif. À « La Tonkinelle », on accorde de l'importance au fait que l'EDE participe à la création du lieu de travail afin de se l'approprier.

Pour que l'adulte puisse se retirer du groupe et intervenir le moins possible, « Boule de Gomme » met une fois de plus en avant les principes de libre choix et d'autonomie. « La Tonkinelle » axe sur un espace mobile, sans danger et avec des règles claires. Mme Revaz pense qu'on peut autoriser une activité initialement prohibée en adaptant l'aménagement pour que celle-ci devienne possible. Pour réduire les interventions, il est également essentiel de diminuer les altercations entre enfants. Afin de réduire les conflits, Maria Montessori propose des activités à exécuter de façon individuelle. Cela permet de respecter la période égocentrique que traverse l'enfant. La pédagogue Emmi Pikler, quant à elle, propose de mettre à disposition autant de matériel qu'il y a d'enfant. Cette dernière idée est aussi retenue par « La Tonkinelle ». Le directeur de « Boule de Gomme » affirme toutefois que cela n'est pas toujours possible. Pour pallier aux conflits, Mme Revaz conseille encore de renouveler le matériel régulièrement, ceci afin d'éviter l'ennui et d'être au plus près des besoins évolutifs des enfants. Par exemple, en hiver les enfants sortent moins, c'est pourquoi il faudrait prévoir un espace de motricité à l'intérieur.

L'aménagement de l'espace est amplement dicté par la ligne pédagogique de « Boule de Gomme » au travers des notions d'autonomie et de libre choix. Cela se matérialise par le type d'activités et la façon dont elles sont proposées. À l'inverse, il semblerait que ce soit l'espace qui influence le concept pédagogique de « La Tonkinelle ». Dans ce dernier, on retrouve des éléments relatifs à l'attractivité de l'espace, à la mise en avant du besoin des enfants qui sera perçu au travers de l'observation. De plus, comme les activités dirigées prennent peu de place dans cette institution et qu'elles ne sont pas obligatoires, l'espace de jeu se doit d'être attractif.

Les réaménagements de l'espace de jeu sont opérés par les membres de l'équipe éducative. Cependant, les deux structures disent bénéficier de la réflexion de personnes externes, intervenant dans le cadre de formations spécifiques. Les personnes interviewées citent, entre autres, une experte Montessori ou encore l'association Youp'là bouge. Un réaménagement répond dans les deux structures à une dynamique trop forte, à l'excitation des enfants. À « La Tonkinelle », un réaménagement s'opère également en début d'année, afin de correspondre aux besoins des enfants accueillis car ils sont plus jeunes et pour permettre à l'équipe de s'approprier le lieu. Dans les deux institutions, les réaménagements sont effectués en fonction des besoins observés. À la crèche « Boule de Gomme », on semble accorder davantage d'importance à la stabilité de l'espace puisque les changements sont effectués par élément ou parfois par secteur. Ceci est surtout réfléchi pour que l'enfant maintienne son autonomie dans le rangement. À « La Tonkinelle » les changements sont opérés pas coins de jeu ou alors dans toute la salle d'une fois. Ils peuvent être opérés de façon très ponctuelle, afin de répondre à un besoin momentané. Toute modification se fait dans les deux structures sur la base d'observations, puis de réflexions. À « Boule de Gomme » les enfants sont inclus au processus de réaménagement de part l'observation et lors de la présentation des activités nouvelles. Quant

à « La Tonkinelle », ils participent lors de petits changements et ont parfois l'occasion de choisir les jeux qui leur plaisent à la ludothèque.

En ce qui concerne l'architecture des locaux, « La Tonkinelle » est le fruit d'un étroit partenariat entre l'équipe éducative et les architectes. Les EDE ont eu des demandes particulières en ce qui concerne les lavabos, les espaces de soin et les salles qu'elles souhaitent pouvoir diviser en deux. M. Overney n'a pas pu me transmettre d'informations quant à ce sujet car il n'était pas présent lors de la création de l'institution. Toutefois, selon lui, une réflexion en commun a probablement été effectuée puisque les armoires sont particulièrement bien conçues pour être à hauteur d'enfants.

2.3. Analyse et discussion des résultats obtenus

Si l'on reprend les éléments du développement, nous retenons que l'espace est un monde de découverte pour le nouveau-né qui devra d'abord s'y soumettre. Au grès de son développement et notamment par les postures qui l'amèneront à la marche, il deviendra de plus en plus autonome vis-à-vis de l'espace sur lequel il pourra exercer une influence. Je trouve intéressant de retenir cette interrelation qui se joue entre l'environnement et la personne. Le mode de garde des premières crèches n'avait pas encore compris cette nécessité puisqu'il s'évertuait à contenir l'enfance dans des lits à barreaux. Le système hygiéniste promu ne tenait alors pas compte de tous les aspects que j'ai développés dans ce texte. En effet le cadre de vie des enfants peut être réfléchi de façon pédagogique, ce qui signifie qu'il peut servir de base à l'éducation. Cela qui nous ramène au concept retenu. Et ce cadre est autant défini par l'aménagement de l'espace que par l'architecture du lieu.

Nous avons tout d'abord défendu que l'espace sert de support de développement et c'est là le premier rôle retenu. De par les expériences que ce dernier favorise, il permet à l'enfant de développer ses compétences sans intervention directe de l'adulte, ce que prône Emmi Pikler, en parlant de « non interférence active » mais de « richesse d'un environnement approprié et protégé⁸⁷ ». Dans ce contexte développemental, l'aspect sensoriel me semble être rarement mis en avant, pourtant il est essentiel. Il n'a d'ailleurs été évoqué que par une personne lors des entretiens. Le mouvement, quant à lui, est aujourd'hui promu par de nombreuses campagnes, ce qui se ressent très fortement dans les institutions. Les deux personnes interviewées ont exprimé leur implication dans l'association Youp'là bouge. M. Overney, a en outre, évoqué la motricité fine, objet peu développé dans mon travail mais qui pourrait bien sûr y avoir sa place. L'aspect relationnel est aussi peu mis en avant dans l'aménagement de l'espace, excepté au travers du jeu symbolique. J'ai trouvé des éléments relatifs à cela uniquement dans l'ouvrage *Les temps de l'enfance et leurs espaces*. Lors des entretiens, Mme Revaz proposait pourtant d'aménager des coins pour faciliter l'intégration sociale des enfants. M. Overney se basait plutôt sur une réflexion Montessorienne qui admettait que l'enfant, avant 3 ans du moins, est dans une période égocentrique et qu'il vaut mieux lui proposer des activités individuelles. Il est intéressant de constater que les compétences cognitives sont en lien avec toutes sortes d'activités mais que pour Mme Revaz, ce sont des activités qui se font à table. Pour M. Overney, ce sont des activités qui développent une certaine logique dans l'enchaînement des actions à accomplir.

Le deuxième rôle que nous avons retenu est celui de la sécurité. Sans pour autant être une personne craintive, la sécurité physique me paraît essentielle en structure d'accueil. J'étais surprise de constater que mon avis n'était pas partagé par mes interlocuteurs lors des interviews. Ceux-ci semblent axer leur pratique plus sur l'accompagnement et la confiance accordée à l'enfant. Je maintiens toutefois que la sécurité demeure très importante pour que tout un chacun soit en confiance et que l'enfant puisse s'adonner à l'activité sans craintes et interruptions. En ce qui concerne la sécurité affective, nous avons vu qu'elle pouvait être satisfaite par un aménagement permettant la vue sur l'adulte et limitant les déplacements. Ceci

⁸⁷ DAVID, Myriam, APPELL, Geneviève. *Lóczy ou le maternage insolite*, op.cit., p. 58

n'a fait l'objet d'aucun des deux entretiens alors que l'adulte est le pilier de la sécurité affective de l'enfant. Le fait que l'adulte soit garant de la réalité dans le jeu symbolique était un élément tout à fait nouveau pour moi. Je n'avais encore jamais eu connaissance de cette théorie et elle n'est pas non plus ressortie lors des entretiens. Mme Revaz a cependant parlé des petits espaces qui pouvaient favoriser le sentiment de sécurité. Dans ce but également, l'architecture et l'aménagement proposent des espaces restreints à l'aspect chaleureux et aux matières agréables. Divers éléments permettront à l'enfant de s'approprier le lieu. On a d'abord mentionné un accueil engageant favorisant la rencontre, puis l'apparition d'objets personnels et, finalement, la stabilité des éléments que l'enfant reconnaît et qui lui permettent de se repérer. Pour favoriser ces repères, les personnes interviewées ont donné des pistes telles qu'utiliser des pictogrammes ou des photos afin de désigner l'emplacement des objets.

Le troisième rôle sur lequel nous nous sommes attardés est celui de l'autonomie. Ce thème retient grandement l'intérêt des deux structures questionnées. Selon moi, cela est dû au fait que l'autonomie est une valeur tout à fait relative à la culture de notre société occidentale. Nous avons vu que l'espace de jeu est un lieu d'autonomie puisqu'il est construit en fonction de l'enfant. La dépendance à l'adulte y est limitée par un environnement adapté et sans risque laissant le libre choix de l'activité, la possibilité de se servir seul et de se déplacer librement. M. Overney affirme que cela rend l'enfant plus apte à l'implication dans une activité, chose que nous avons relevée dans ce texte. Toutefois, il ajoute que cela évite des frustrations chez l'enfant, ce qui est tout à fait pertinent. Il emploie, de plus, un matériel qualifié d'auto correcteur selon Montessori. Il s'agit par exemple du transvasage. Mme Revaz expliquait de plus que l'autonomie était induite par des règles très précises relatives à chaque coin, ce qui évite encore une fois l'intervention récurrente de l'EDE.

L'espace devrait, conformément au quatrième rôle, répondre à l'âge des enfants. Pour cela, nous avons relevé qu'il fallait choisir du matériel et des activités qui se situent, selon Vygotski, dans la zone proximale de développement de l'enfant, c-à-d qu'il soit juste assez difficile pour encourager les défis mais à la fois surmontable pour favoriser le sentiment de compétence. Lorsque j'ai demandé quelles étaient les caractéristiques d'un matériel adapté, je m'attendais à ce qu'on les associe à une notion d'âge, ce qui ne fût pas le cas. Mme Revaz a simplement dit que « pour que le matériel soit adapté, il faut que les enfants l'utilisent. » En un sens cela est vrai puisque l'enfant peut l'utiliser différemment en fonction de ses compétences. Dans la nurserie, nous proposons des entonnoirs aux bébés, par exemple. Evidemment, nous n'attendons pas d'eux qu'ils l'utilisent pour transvaser. Les enfants s'en servent uniquement pour la découverte d'un objet nouveau, ce qui ne pose aucun problème de frustration due à l'incompétence. Pourtant, je pense que certaines activités sont à proscrire lorsqu'elles visent à obtenir un résultat très précis que l'enfant ne saura reproduire. Je pense, par exemple, à une activité de construction dont les pièces sont trop petites pour être manipulées par l'enfant, ce qui l'oblige à requérir l'aide de l'adulte.

Ensuite, l'espace de jeu doit favoriser l'activité de l'enfant. C'est le jeu qui animera l'enfant. Il faut lui en proposer de divers types et en quantité raisonnable afin d'éviter la sur-stimulation. Ces jouets doivent être regroupés en divers coins selon leurs caractéristiques et leurs fonctions complémentaires. Chaque coin doit être bien délimité par des cloisons. Cette disposition présente de nombreux avantages auxquels nous ne sommes pas forcément attentifs. Ils sont pourtant nombreux : attirer l'attention du joueur, faciliter ses choix d'activité, induire chez l'enfant l'utilisation du matériel par la compréhension du lien entre les objets, contenir l'activité pour éviter l'éparpillement, permettre d'entrer et de sortir du jeu physiquement et finalement diviser les enfants en sous-groupes... J'ai rarement visité une structure d'accueil dont les espaces de jeu soient si bien définis, pourtant plusieurs des ouvrages que j'ai lus y faisaient référence. Je suis donc curieuse de pouvoir tester un tel aménagement. Bien que les personnes interviewées voient un certain intérêt à cette disposition, elles ne l'ont d'ailleurs pas citée comme l'un des facteurs favorisant l'activité. Elles ont par contre relevé le fait que l'espace doit être attractif et rangé.

Le dernier des rôles que j'avais relevé demeure celui de répondre aux besoins de tous les acteurs intervenant en structure d'accueil. S'il faut répondre aux besoins des enfants, qu'ils soient liés à son développement ou aux situations et états qu'il traverse, il faut également répondre aux besoins des adultes. Je suis convaincue que le bien-être de ces derniers influence la qualité de leur travail. Sans surprise de ma part, les personnes interviewées affirmaient qu'elles y prêtaient peu d'importance au niveau physique. Par contre, elles l'ont chacune mentionné lors de diverses questions de l'interview, affirmant que l'aménagement de l'espace avait une importance sur la dynamique et que, s'il était bien pensé, l'adulte en trouverait un certain confort de travail lui permettant d'investir son rôle réflexif. Mme Revaz a également fait part de l'idée que l'EDE devait pouvoir créer l'espace pour s'y sentir bien.

Nous avons ensuite parlé du processus d'aménagement de l'espace et insisté sur le fait que ce dernier doit être évolutif. L'espace doit donc être modulable afin d'être adapté lorsqu'il ne répond plus à l'un des rôles décrits. Les changements se basent sur l'observation et peuvent faire l'objet d'analyse de situation en équipe. L'espace reflète les valeurs du projet pédagogique, chose dont je n'avais jamais pris conscience et que M. Overney a clairement mis en évidence. Modifier l'espace doit se faire élément par élément afin que l'enfant puisse maintenir ses repères, tout en ayant de nouvelles sources d'intérêt. En réalité, je pense que l'EDE est souvent prise par l'action et l'espace ne se renouvelle pas de façon aussi fluide que cela puisse paraître en théorie. Il vient souvent un moment où l'on constate que la dynamique de groupe prend le dessus et, plus que l'approche des vacances de Noël ou d'été, il semble, selon moi, que ce soit l'aménagement vieillissant qui engendre l'excitation. Le travail de l'EDE ne relève pas uniquement de l'instantané et de la réaction mais reste le fruit d'une pratique réflexive établie en amont. Il s'agit-là d'un fait que je souhaitais particulièrement démontrer par ce dossier.

Pour terminer nous avons parlé de l'architecture. Je pense que, tout comme l'espace, elle doit répondre aux divers rôles que j'ai présentés. Toutefois je souhaitais l'inclure en un chapitre particulier pour ajouter certaines précisions. La conception de l'espace doit se faire en collaboration entre les acteurs de l'enfance et ceux du bâtiment. Les deux structures dans lesquelles j'ai fait les entretiens ont été construites de cette façon. L'architecture doit être pensée en fonction des enfants, des parents et des EDE. L'architecte veillera à placer l'espace de jeu au centre et à faciliter l'accès aux divers autres lieux. L'espace sera de taille raisonnable afin de contenir le mouvement et permettra, dans l'idéal, de constituer des sous-groupes. L'architecture peut aussi favoriser les déplacements des enfants et la rencontre entre les divers âges. Je pense que l'architecture a son importance mais qu'en ce qui concerne l'espace de jeu, l'aménagement bien étudié peut contribuer à combler certains déficits qu'elle peut présenter.

3. Conclusion

3.1. Résumé et synthèse de la recherche

Dans ce travail, la démarche, initialement bibliographique, servait tout d'abord à trouver tous les éléments auxquels l'EDE devait être attentive lors de l'aménagement de l'espace. Il fallait ensuite mettre ces éléments en relation pour en donner les divers rôles que joue l'espace de jeu en structure d'accueil de l'enfance. Ce travail de décorticage m'a permis de définir six grands rôles différents, s'étayant les uns par rapport aux autres. Je reviens maintenant rapidement sur les éléments développés car nous venons de les reprendre dans le chapitre précédent. Dans mon travail, j'ai donc ressorti que l'espace servait à soutenir le développement global de l'enfant de part une variété de situations auxquelles il sera exposé. J'ai relevé ensuite le rôle sécuritaire de l'espace et j'ai alors distingué la sécurité physique de la sécurité affective. La sécurité physique, bien qu'essentielle, n'entravera pas les possibilités de découvertes et sera réfléchi en fonction du degré de compétences des enfants. La sécurité affective, quant à elle, est en lien avec la vision de l'enfant sur l'adulte, l'environnement physique enveloppant et les repères stables et chaleureux auxquels l'enfant s'identifie. J'ai ensuite exposé le rôle que jouait l'espace dans l'autonomie qui se joue essentiellement au niveau de l'aménagement à hauteur d'enfant, avant d'exposer le fait que les éléments spatiaux doivent être pensés en fonction de l'âge des enfants respectant ainsi la zone proximale de développement. J'ai alors développé le fait que l'espace de jeu devait être favorable à l'activité ludique de par la conception de coins de jeu délimités, avant de détourner la réflexion vers l'adulte qui peut, lui aussi, avoir des besoins spécifiques. Le bien être de ce dernier ne sera pas comblé au niveau physique mais par la qualité de travail qu'il rencontrera dans le cas d'un aménagement bien pensé. J'ai ensuite donné des indications quant au processus de réaménagement qui doit se faire de façon rigoureuse et progressive, au gré des observations et en incluant l'enfant, si possible. Le thème de l'architecture est finalement ressorti, mettant en avant le caractère indispensable d'une collaboration entre EDE et architecte pour la création d'un lieu de vie adapté et regorgeant de ressources.

Dans la seconde partie de mon travail j'ai fait un parallèle avec le terrain en exposant les résultats des entretiens menés auprès des membres de directions de deux structures différentes. Ces lieux d'accueil présentaient, à mon sens, un intérêt particulier pour la recherche, en raison de leur orientation pédagogique. Il s'agissait de la crèche-nursery « La Tonkinelle », inspirée par Emmi Pikler et la crèche UAPE « Boule de Gomme » dont l'orientation pédagogique est de Maria Montessori. Après avoir présenté les données théoriques, j'ai donc présenté les données récoltées sur le terrain. Celles-ci ont démontré que le rôle même de l'espace était appréhendé différemment selon la structure et que cela était étroitement lié au projet pédagogique. L'une d'elle axant sur l'autonomie, le libre choix, des activités de type précis... L'autre appréhendant l'espace comme étant un « soutien pour l'EDE » favorisant l'imagination et devant être attractif par un renouvellement régulier.

C'est dans un troisième temps que j'ai mis en relation de la théorie et du terrain, agrémentant le discours de mon avis personnel. J'ai constaté, dans ce point, que la vision de l'espace que j'avais proposée était assez complète car la plupart des idées que j'avais ressorties ont également été émises lors des entretiens. Certains éléments auxquels je n'avais pas pensé ont toutefois pu compléter mes recherches. Il a, par exemple, été mentionné le fait que l'aménagement peut favoriser l'imagination ou encore la motricité fine. Il est aussi ressorti qu'avant 3 ans, selon Maria Montessori, les activités devaient plutôt être de type individuel. En ce qui concerne l'autonomie, M. Overney a parlé de matériel auto-correcteur et Mme Revaz a accordé de l'importance aux règles relatives aux coins de jeu, ce que je n'avais pas évoqué dans mon travail. Certaines idées m'ont surprise, comme le fait de ne pas accorder d'importance majeure à la sécurité.

La question de départ était la suivante : quel est le rôle de l'aménagement de l'espace de jeu en structure d'accueil de l'enfance ? Je pense y avoir répondu de façon détaillée, toutefois je n'ai pas dégagé un seul rôle mais plusieurs qui sont imbriqués les uns aux autres. Si je devais ne retenir qu'un seul rôle englobant tous les autres, je dirais que l'aménagement de l'espace de jeu a pour rôle majeur de soutenir le développement harmonieux de l'enfant, ce qui, au fait, revient au rôle de l'accueil extra familial. Ce qui m'a frappé lors de la rédaction du présent travail, c'est que tous les éléments présentés demeurent interdépendants. Chacun des rôles que j'ai proposés est en relation étroite l'un avec l'autre, tout comme les divers acteurs intervenant en structure d'accueil de l'enfance ont une influence les uns sur les autres. À l'intérieur du concept espace jeu, j'ai dénombré 6 rôles divers qui peuvent être influencés tant par le concept d'aménagement que par celui d'architecture ou encore par la pédagogie du lieu puisque, nous l'avons vu, le projet pédagogique est en étroite relation avec la conception de l'espace.

3.2. Limites du travail

La première difficulté dans l'élaboration de mes recherches fût de trouver des livres qui traitent de l'espace de jeu en crèche. Hormis les deux ouvrages *Les temps de l'enfance et leurs espaces* de l'association NAVIR ainsi que *Des espaces pour jouer* d'Odile Périno desquels je me suis beaucoup inspirée, je n'ai trouvé aucun document qui abordait uniquement cette thématique. Certes, le sujet est parfois traité en quelques chapitres dans certaines œuvres, mais sans grands approfondissements. Il m'a donc été difficilement possible de comparer un certain nombre de théories très différentes.

La vision de l'espace que je propose au travers de ces six rôles différents reste une appréhension très personnelle. En effet, à ma connaissance, aucune théorie n'envisage l'espace de jeu comme il en est question dans mon travail, soit en tant que support devant répondre à des rôles bien précis. C'est pourquoi la seconde difficulté fût de décortiquer les données documentaires, de les rassembler et de les ordonner afin d'en tirer les principes régissant la réflexion relative à l'aménagement. Je pensais que les divers éléments seraient facilement séparables, or leur interdépendance a fait que très souvent je ne savais pas dans quel chapitre je devais retranscrire une information. Mon plan a subi passablement de changements au fur et à mesure que je réalisais que certains points pouvaient être traités communément car ils relevaient, au final, de la même fonction. Il a fallu que j'associe certaines idées, afin que la trame du travail soit claire. J'ai alors parfois eu de la difficulté à ne pas me répéter.

Comme chaque espace de jeu a une conception différente, qu'il accueille des enfants de diverses tranches d'âge et que les valeurs promues sont relatives à l'institution et à l'équipe éducative, il n'existe pas de façon idéale d'envisager l'aménagement. Je ne pouvais donc pas donner de conseils très concrets sur la position du mobilier, comme je pensais pouvoir le faire au départ. Mon travail reste donc global et donne plutôt des pistes de réflexion que des conseils. Je pense toutefois que cela est préférable pour que la théorie proposée reste applicable dans n'importe quel lieu d'accueil. J'ai parfois eu peur de m'éloigner de mon sujet en axant davantage sur les caractéristiques des activités qui composent l'espace plutôt que sur l'aménagement en général.

Venons-en maintenant aux limites concernant les entretiens. Pour commencer, j'ai fait le choix d'interviewer les personnes par oral, sans leur laisser de temps de préparation. Cette façon de procéder avait pour but d'éviter que l'interlocuteur ne pousse la réflexion plus loin que là où elle en était réellement sur le terrain. Cela m'a certainement fait perdre quelques éléments de réponse. De plus, si les personnes avaient pris connaissance des questions au préalable, je pense qu'elles y auraient répondu de façon plus concise et organisée, ce qui aurait facilité le travail d'analyse. Avant de poser les questions d'entretiens, j'ai exposé le cadre en donnant le contexte de ma recherche. Lors du premier entretien, je pense que ce cadre n'était pas assez clair car à plusieurs reprises mon interlocuteur a répondu à la question en s'éloignant du thème de l'aménagement. J'ai donc fait un certain effort sur ce point lors du second entretien, diminuant ainsi les risques de digressions. Comme tous les éléments sont interdépendants, de nombreuses réponses

se rejoignaient d'un entretien à l'autre, sans pour autant répondre à la même question, complexifiant aussi le travail d'analyse.

Finalement, j'ai dû laisser de côté certains chapitres que je prévoyais traiter dans mon développement, car le nombre de pages autorisé pour ce travail était trop restreint. J'ai donc mis de côté l'aménagement de l'espace de jeu extérieur ou encore l'aménagement selon divers pédagogues. Les réponses à certaines questions que j'ai posées lors des entretiens n'ont donc pas été reprises dans le développement.

3.3. Perspectives et pistes d'action professionnelles

Le travail effectué me permettra très certainement d'aiguiser ma pratique de réflexion et d'observation relative à l'aménagement de l'espace. Je serai dorénavant plus attentive à certaines difficultés liées à l'aménagement, ce qui me permettra d'ajuster l'environnement, le but étant de pouvoir mieux anticiper sur les problématiques susceptibles de survenir. Ce document me servira d'outil dans ma pratique professionnelle, car il induit un certain ordre dans la réflexion. En effet, la structure retenue permet de passer en revue les 6 rôles développés afin d'évaluer si l'aménagement proposé par l'équipe répond à tous les critères nécessaires ou non. Je souhaite sensibiliser davantage mes collègues au sujet de l'aménagement de l'espace de jeu. Pour cela, je suis convaincue que si l'EDE réalise qu'un bon aménagement rendra plus agréable sa pratique professionnelle, elle y prêtera plus d'attention. Il pourrait être intéressant de créer un guide concis des éléments apportés dans ce texte et sur lequel l'EDE pourrait se baser à tout instant afin d'évaluer la qualité de l'espace proposé.

Pour poursuivre la recherche, j'aurais trouvé intéressant de faire un parallèle entre l'aménagement de l'espace de jeu intérieur et celui de l'espace de jeu extérieur. En effet, je constate que les deux espaces ont la même fonction et que pourtant ils sont aménagés de façon fort différente. Les rôles joués par ces deux lieux ne devraient pourtant pas être différents ! L'espace extérieur se montre toutefois beaucoup plus pauvre en matériel de jeu. Ceci est-il dû à la croyance que l'extérieur répond uniquement au besoin de défoulement ? Considère-t-on que l'extérieur regorge déjà de nombreuses ressources stimulantes pour l'enfant ? Ou alors s'agit-il des conditions météorologiques qui empêchent l'utilisation d'un certain matériel à l'extérieur ?

Finalement, arrivée au terme de ma recherche, je constate qu'un aspect de l'aménagement de l'espace m'a échappé : l'espace de jeu joue-t-il également un rôle de transmission culturelle ? Les valeurs, les normes et les habitudes culturelles modulent certainement l'espace que l'on propose, ne serait-ce qu'au travers du jeu symbolique. Il serait intéressant de pouvoir le vérifier.

3.4. Remarques finales

Pour conclure ce travail, je peux affirmer que les objectifs que je m'étais fixés sont atteints. Premièrement, j'ai réussi à ressortir les enjeux que recouvre l'aménagement de l'espace de jeu. En effet, au travers des divers rôles présentés découlent les éléments qui peuvent ou non influencer le développement harmonieux de l'enfant, sa prise en charge ou le bien-être des membres de l'équipe éducative. Pour ce faire, j'ai associé diverses théories bibliographiques, je les ai imbriquées les unes aux autres pour en obtenir une façon nouvelle d'appréhender l'espace de jeu. En ce qui concerne l'étape théorique, j'ai finalement rendu le lecteur attentif au fait qu'une démarche de réaménagement doit être entreprise de façon rigoureuse en tenant compte des besoins de l'enfant. Concernant les objectifs pratiques, j'ai obtenu les informations que je souhaitais dans deux institutions aux points de vue parfois similaires, parfois divergents, mais surtout complémentaires. J'ai pu les comparer avec les éléments théoriques émis en première partie du travail et me rendre compte que l'aménagement faisait déjà l'objet d'une réflexion intéressante étroitement liée au projet pédagogique de l'établissement.

Arrivée au terme de ce travail, je suis d'autant plus convaincue de la nécessité d'un travail réflexif portant sur l'aménagement. Autant les enfants que l'équipe éducative ont à y gagner en qualité de vie et de travail. C'est pourquoi, j'encourage chacun à la réflexion, à l'ouverture d'esprit et finalement au plaisir de la créativité !

4. Bibliographie

Livres :

Association NAVIR. *Les temps de l'enfance et leurs espaces : Les nouveaux lieux d'accueil de la petite enfance, exemples et pratiques*. 2^{ème} éd. Paris : Association NAVIR, 2003. 255 p.

CAFFARI-VIALON, Raymonde, GOTTRAUX, Martial. *Pour que les enfants jouent : une pédagogie du jeu symbolique*. 2^{ème} éd. Lausanne : Ed. EESP, 1988. 82 p.

CAILLOIS, Roger. *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*. France : Gallimard, 1991. 374 p.

DAVID, Myriam, APPELL, Geneviève. *Lóczy ou le maternage insolite*. France : Erès, 2008. 262 p.

DE GRANDMONT, Nicole. *Pédagogie du je : jouer pour apprendre*. Québec : De Boeck Supérieur, 1997. 112 p.

DOLTO, Françoise. *Les étapes majeures de l'enfance*. 1^{ère} éd. France, Gallimard, 1995. 300 p.

DURAND, Jean-Nicolas-Louis. *Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole royale polytechnique*. Rome : D. Avanzo, 1841. 282 p.

GUMUCHIAN, Hervé, MAROIS, Claude, FEVRE, Véronique. *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement*. France : PUM, 2000. 425 p.

HAMMAD, Manar. *Lire l'espace, comprendre l'architecture : essais sémiotiques*. Limoges : Presses Universitaires, 2006. 372 p.

JACQUET-TRAVAGLINI, Paulette, CAFFARI-VIALON, Raymonde, DUPONT, Alain. *Penser, Réaliser, Evaluer l'accueil en crèche*. 1^{ère} éd. : Genève, Editions des deux continents, 2003. 227 p.

LACOMBE, Josianne. *Le développement de l'enfant, de la naissance à 7 ans*. Québec : De Boeck, 2007. 256 p.

LAUZON, Francine. *L'éducation psychomotrice : source d'autonomie et de dynamisme*. Québec : PUQ, 1990. 291 p.

MARCIANO, Paul. *L'accession de l'enfant à la connaissance*. Paris : L'Harmattan, 2010. 255 p.

MARTIN, Jocelyne, POULIN, Céline, FALARDEAU, Isabelle. *Le bébé en services éducatifs*. 2^{ème} éd. actualisée. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2009. 464 p.

MICHELET, André, LEGRAND, Louis. *Les outils de l'enfance*, Volume 2. France : Ed. Delachaux et Niestlé, 1992. 461 p.

MOLES, Abraham, ROHMER, Elisabeth. *Psychologie de l'espace : villes et entreprises*. France : Ed. L'Harmattan, 1998. 158 p.

PERINO, Odile. *Des espaces pour jouer, Comment les concevoir ? Comment les aménager ?* 2^{ème} éd. France : Erès, 2010. 154 p.

POMERLEAU, Andrée, MALCUIT, Gérard. *L'enfant et son environnement*. 1^{ère} éd. Québec : Pierre Mardaga, 1983. 380 p.

QUATREMERE DE QUINCY, Antoine-Chrysostome. *Encyclopédie méthodique : Architecture*. Paris : Panckoucke, 1825. 664 p.

REINHARDT, Jean-Claude, BOUISSON, Jean. *Le désir de vieillir*. France : L'Harmattan, 2001. 162p.

SZANTO-FEDER, Agnès. *Lóczy : Un nouveau paradigme*. 1^{ère} éd. Paris : Presses universitaires de France, 2002. 200 p.

THOMASSET, Jean-Pierre. *Accueil et éveil du jeune enfant : crèche, pouponnière, halte-garderie*. Indiana : Privat, 1993. 132 p.

TSAFAK, Gilbert. *Comprendre les sciences de l'éducation*. France : L'Harmattan, 2001. 326 p.

WAGNER, Anne, TARKIEL, Jacqueline. *Nos enfants sont-ils heureux à la crèche*. France : Albin Michel, 1994. 200 p.

Texte de lois :

Déclaration des droits de l'enfant, proclamée par l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, le 20 novembre 1959

Revue :

FISCHER, Gustave-Nicolas. Les espaces de travail. *Sciences humaines*, 1996, no 67

Document audio-visuel :

MELGAR, Fernand (réal.), Service de la petite enfance de Lausanne (prod.). *Limites invisibles* [DVD]. Lausanne : service de la petite enfance, 2006

5. Annexes

Annexe 1 : Grille de dépouillement des entretiens

Annexe I

Grille de dépouillement des entretiens

Question	Institution 1	Institution 2
----------	---------------	---------------

Rôle de l'espace de jeu

1. Quel sont, selon vous, les divers rôles que joue l'espace de jeu dans une structure d'accueil de l'enfance ?	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'autonomie - Proposer des activités aux propriétés différentes (cognitives, de motricité fine, motricité globale, qui favorisent l'estime de soi, la confiance, qui permettent aussi un cadre d'auto-évaluation) - deux axes qui sont la vie pratique et le sensoriel. - Permettre le libre choix. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'espace est un soutien, un outil pour l'éducatrice. - Il permet de canaliser l'énergie des enfants. - L'espace devrait favoriser l'imagination.
2. Quels objectifs pédagogiques poursuivez-vous au travers de l'aménagement de l'espace de jeu ?	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de faire des choix (ce n'est pas l'éducatrice qui va aller chercher quelque chose, mais l'enfant qui va pouvoir opérer un choix.) - développer l'aspect logique des choses, pour que l'enfant puisse se structurer (Montessori) 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un matériel adéquat qui réponde aux besoins de l'enfant - L'espace évolue en fonction des besoins
3. L'aménagement de l'espace de jeu que vous proposez donne-t-il à l'enfant des occasions de découvertes à la fois motrices, cognitives, sensorielles et relationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> - le rôle des activités est multiple. Elles ont des propriétés différentes : cognitives, de motricité fine, motricité globale, sensorielles. 	<p>Oui cela devrait être le cas.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relationnel favorisé par les coins - Moteur aussi car nous sommes censés utiliser l'espace pour que les enfants puissent parfois bouger, parfois être calmes, en fonction de leurs besoins. - Cognitif, oui, car nous proposons certains jeux à table.
4. Quels sont les éléments concrets mis en place afin de développer ces différentes compétences ?	<p>Du matériel qui</p> <ul style="list-style-type: none"> - apporte quelque chose de concret à l'enfant. - favorise la concentration - est auto-correcteur (transvasage) 	
5. La sécurité physique de l'enfant est-elle le critère de base qui régit l'aménagement de l'espace de jeu ?	<p>Non.</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'anticipation - la préparation - les présentations - la confiance - la guidance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Important mais ne doit pas être une obsession - Lorsque l'enfant ne se sent pas de faire quelque chose, il ne va pas le faire.
6. Certaines caractéristiques spatiales permettent-elles de garantir le sentiment de sécurité chez l'enfant ?	<p>Activités définies par</p> <ul style="list-style-type: none"> - un plateau - une surface distincte - des tapis - des caisses 	<ul style="list-style-type: none"> - les petits espaces permettent à l'enfant de se sentir plus à l'aise dans un petit groupe - nous mettrons plus l'accent sur la sécurité interne de l'enfant que sur sa sécurité physique.

7. Comment favorisez-vous les repères spatiaux chez l'enfant ?	<ul style="list-style-type: none"> - Pictogrammes - Photos 	<ul style="list-style-type: none"> - Par l'aménagement par coins, en coupant les grands espaces. - En ne mettant pas des coins opposés l'un à côté de l'autre, sinon l'enfant risque de confondre les coins et d'y jouer de façon peu appropriée.
8. Comment tenez-vous compte de la verticalité de votre structure dans l'aménagement de l'espace de jeu ?	<ul style="list-style-type: none"> - secteurs : 18-36 mois - secteurs : 36 mois – 6 ans <p>les enfants restent libres d'aller où ils veulent. De cette façon, l'autonomie est entièrement conservée.</p>	
9. Quels éléments concrets de l'espace de jeu favorisent-ils l'autonomie de l'enfant ?	<ul style="list-style-type: none"> - Structure qui permet à l'enfant de venir chercher lui-même - armoires qui ont des étagères à hauteur des enfants - matériel transportable par les enfants - l'autonomie n'est pas fixée sur l'enfant mais sur l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel à sa hauteur - Chaque coin à des règles claires afin que l'enfant soit peu interrompu dans le jeu par l'adulte - Matériel rangé
10. Outre le besoin de jouer, proposez-vous des aménagements qui permettent de répondre à des besoins momentanés des enfants. Ex. coin colère, coin détente, espace pour se cacher, d'intimité	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de faire des cabanes - concept Youp-là-Bouge que l'on met en place tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Accès possible à une salle d'activités motrices 	<ul style="list-style-type: none"> - chaque groupe dispose d'un coin calme. - certains groupes ont un coin psychomotricité. - espace Youp-là-Bouge - difficile de proposer des coins d'intimité - au besoin, on peut aménager des cabanes pour se cacher - Nous utilisons certains espaces tels que les couloirs comme lieux de jeu en fonction du besoin des enfants.
11. Comment favorisez-vous l'activité de l'enfant au travers de l'aménagement de l'espace de jeu ?	<ul style="list-style-type: none"> - En offrant le choix de l'activité (l'enfant qui choisit est déjà prêt à pouvoir découvrir, à prendre, à manipuler quelque chose) 	<ul style="list-style-type: none"> - rendre l'espace attractif - opérer parfois des changements - amener de la nouveauté - trouver un équilibre entre changements et repères - par la position et l'attitude de l'adulte
12. Comment percevez-vous le fait de séparer les espaces de jeu en différents coins bien délimités ?	<ul style="list-style-type: none"> - L'espace est plutôt gradué en fonction de la difficulté de l'activité - Les activités se trouvent dans des petits secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Permet d'établir des repères. - Aide l'éducatrice - Les jeux doivent pouvoir être déplacés d'un espace à l'autre - Aide l'enfant à faire des choix
13. Accordez-vous de l'importance au rangement de la salle de jeu et Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> - Oui car l'enfant à un déjà un certain concept d'ordre entre 3 et 6 ans (Montessori) - Chaque activité a une place définie. Cela se matérialise par une photo du matériel à son emplacement. 	<p>Selon Pikler, nous ne devrions pas faire ranger les enfants mais nous le faisons quand même :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour rendre attractif - pour favoriser l'imagination - en guise de transition - car cela fait partie de notre culture l'adulte participe au rangement et le fait passer sous forme de jeu. <p>Chaque assiette ne doit pas être toujours posée à tel ou tel endroit mais chaque espace doit avoir son matériel.</p>

14. Quelles sont, selon vous, les caractéristiques d'un matériel adapté ?	<ul style="list-style-type: none"> - avoir sa propre identité, soit un but précis - amène quelque chose de concret. - nécessite une certaine logique 	<ul style="list-style-type: none"> - les enfants l'utilisent - un même matériel peut être utilisé de façon différente en fonction de l'âge - ne pas toujours utiliser les jeux en fonction de notre vision d'adulte.
15. Observez-vous des modifications dans le comportement des enfants en fonction de l'aménagement proposé ?	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure sérénité lors des activités lorsqu'elles sont bien présentées - il y aura une plus grande collaboration et une meilleure place pour l'observation chez la professionnelle. - L'aménagement amène beaucoup quant à la prise en charge qu'on peut avoir, mais ce n'est pas le seul facteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque les enfants commencent à s'ennuyer, la dynamique et les pleurs augmentent (l'équipe subit le groupe) on prend conscience qu'il faut réaménager l'espace
16. Pouvez-vous aménager l'espace de jeu afin de limiter les conflits ? Si oui, comment ?	<ul style="list-style-type: none"> - Activités individuelles que Montessori appelle « travail » pour les enfants de moins de 3 ans qui sont dans la période égocentrique - Avoir autant d'activités que le nombre d'enfants (bien que ce ne soit pas toujours possible) 	<p>d'où proviennent les conflits ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ennui ? → renouveler en fonction de l'âge et des besoins - moins l'occasion d'aller dehors ? → aménager un espace moteur à l'intérieur - Parfois il faut aussi mettre plus de jeux du même type
17. Comment aménager l'espace afin de limiter les interventions des adultes ?	<p>En axant sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'autonomie - le libre choix. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire en sorte que les règles de chaque espace soient bien connues. - Renouveler l'espace - Ne pas aménager un espace qui peut être dangereux - Rendre l'activité autorisée par un aménagement différent
18. Prenez-vous également en compte le bien-être de l'adulte dans l'aménagement de l'espace de jeu ?	<p>Dans une moindre mesure. L'enfant reste au centre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En proposant des activités bien étudiées et bien présentées pour susciter l'intérêt <p>Cela permet de</p> <ul style="list-style-type: none"> - mieux observer - mieux prendre son rôle réflexif 	<ul style="list-style-type: none"> - pas au niveau du bien-être physique - C'est important que l'adulte s'y sente bien en ayant la possibilité de participer à la création de l'espace, pour s'approprier le lieu

Processus de réaménagement

19. La pédagogie de votre institution influence-t-elle à un quelconque niveau l'aménagement de l'espace de jeu ?		<p>Bien sûr</p> <ul style="list-style-type: none"> - côté attractif : il vaut mieux avoir peu de matériel, mais qu'il soit bien pensé. - Comme nous partons du besoin de l'enfant, par l'observation nous sommes censés être assez souples au niveau de l'espace. Si l'on se rend compte qu'ils ont besoin de courir, nous aménageons un coin mouvement. - Les animations ne sont pas obligatoires, c'est pourquoi l'aménagement doit être attractif
--	--	---

20. Existe-t-il des éléments relatifs à l'aménagement de l'espace de jeu dans le projet pédagogique de votre institution ?	Complètement ! De par le libre choix et cela est matérialisé par la nature des activités évoquées.	L'aménagement de l'espace est un outil qui va servir à mettre en place nos concepts de base.
21. Comment sont réalisés les changements au niveau de l'aménagement ?	En fonction de l'utilisation qu'en font les enfants. Après observation, il faut se poser les bonnes questions pour comprendre pourquoi un matériel n'est pas investi.	<ul style="list-style-type: none"> - Cela débute par une réflexion - petit changement : cela peut provenir de la réflexion d'une personne qui décide de changer quelques éléments en présence des enfants - changement important, discussion en colloque puis, après, on organise le changement en dehors des enfants
22. Qui se charge d'aménager l'espace ? Est-ce que des personnes extérieures interviennent dans ce cadre ?	<ul style="list-style-type: none"> - Une « experte Maria Montessori » - les éducatrices professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Des personnes extérieures interviennent dans la réflexion. Par exemple, l'association Youp-là-Bouge - En ce qui concerne le côté très pratique, nous faisons parfois venir des gens pour faire un trou au plafond ou autre.
23. Est-ce que l'équipe éducative change toute la disposition d'une fois ou est-ce qu'elle ne change que quelques éléments au fur et à mesure des situations rencontrées ?	<ul style="list-style-type: none"> - Par élément. - Parfois par secteur symbolique 	<ul style="list-style-type: none"> - En général, plutôt par coins - Parfois tout (surtout lors des changements de groupe en début d'année)
24. Quand s'organisent les modifications d'aménagement ? A des dates ponctuelles ? En fonction des besoins ?	En fonction des besoins.	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction des besoins.
25. L'aménagement de l'espace est-il définitif ou peut-il être ponctuel ?	<ul style="list-style-type: none"> - on peut changer une partie de temps en temps tout en gardant une stabilité pour que l'enfant conserve son autonomie dans le rangement. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement de l'espace ne doit pas être définitif. - Après une bonne explication de l'adulte, il peut être utilisé de façon très ponctuelle - à adulte d'être créatif. - Ex. lavabo pour jeux d'eau, rebord de fenêtre pour sauter...
26. Selon vous, quels peuvent être les différents motifs d'un remaniement de l'espace ?	<ul style="list-style-type: none"> - la dynamique, l'excitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Les changements d'une année à l'autre - Dynamique trop forte - Ennui des enfants
27. Incluez-vous l'enfant au processus d'aménagement ou de réaménagement ?	<ul style="list-style-type: none"> - d'une certaine manière, en fonction de l'observation. - De part la présentation des activités nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> - lors de petits changements - les enfants choisissent les jeux à la ludothèque

Architecture

<p>28. L'emplacement et les mensurations de la salle de jeu ont-ils été réfléchis selon des critères particuliers ?</p>	<p>Probablement. En tout cas les armoires.</p>	<p>L'aménagement dans sa globalité à vraiment été pensé avec les architectes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bien plus de m² que ce qui est exigé afin qu'il y ait des grands espaces - salles divisibles, ce qui permet que même en temps de sieste une partie de l'espace reste espace de jeu. Ceci était aussi réfléchi dans le but de faire des petits groupes afin de diminuer la dynamique et le niveau sonore. - demandes par rapport au lavabo - espace soin intégré au lieu de vie afin qu'il y ait la vue sur le groupe.
---	--	--

L'espace de jeu extérieur

<p>29. L'espace de jeu extérieur répond-t-il à des critères similaires d'aménagement que l'espace de jeu intérieur ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour un bout, oui, dans le sens où il y a beaucoup de liberté à l'extérieur. - sinon on a des jeux qui sont beaucoup plus d'ordre sportif, motricité globale, défoulement 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'idéal, oui, mais pas avec les mêmes outils car, à l'extérieur, nous devons également répondre aux besoins de l'enfant. - L'activité motrice ne doit pas y être le seul élément - plus difficile de repenser un aménagement extérieur car c'est un espace commun. Il doit correspondre à tous les enfants et les éducatrices s'y identifient difficilement
<p>30. Vise-t-il les mêmes objectifs que l'espace de jeu intérieur ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Non. De part la météo, les activités ne peuvent pas rester dehors. Par contre en été certaines activités intérieures peuvent être amenées dehors. Maintenant les jeux en eux-mêmes, sont plus des jeux qui peuvent être rangés en vrac. Il s'agit plus de mobilier de jardin que d'activités, hormis peut être les ballons. On a aussi la chance d'avoir un toboggan et une plateforme en bois fixes qui sont libres d'accès. 	<p>Il devrait. Même si le côté moteur prend souvent plus de place.</p>